

2015

Etude des connaissances, attitudes et pratiques des enseignements face à la discrimination à l'école primaire :
Enquête menée à la direction communale de l'enseignement de Nyanza-Lac

Ngabire, Nadia

UB, Faculté des lettres et sciences humaines

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1442>

Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

**ETUDE DES CONNAISSANCES, ATTITUDES ET PRATIQUES DES
ENSEIGNANTS FACE A LA DISCRIMINATION A L'ECOLE PRIMAIRE**

Enquête menée dans la Direction Communale de l'Enseignement de Nyanza-Lac

par

Nadia NGABIRE

Sous la direction du :

Professeur Rénovate IRAMBONA

Mémoire présenté et défendu publiquement en
vue de l'obtention du grade de **Licencié en
Psychologie**

Option : Psychologie Clinique et Sociale

Bujumbura, septembre 2015

DEDICACE

A nos chers parents ;

A nos chers frère et sœurs ;

A tous ceux qui nous sont chers.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous sentons un plaisir d'adresser nos remerciements à toute personne qui, de près ou de loin, a contribué à sa réalisation.

Notre profonde gratitude s'adresse en premier lieu au Professeur Rénovate IRAMBONA, qui a accepté de diriger ce mémoire. Sa disponibilité, ses conseils, sa bienveillance et sa rigueur scientifique nous ont été d'une grande utilité dans la réalisation de ce travail. Qu'elle trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Nos sentiments de gratitude s'adressent également à nos parents pour nous avoir mis sur le banc de l'école. Qu'ils trouvent ici le couronnement de leur amour, de leurs efforts et de leurs sacrifices.

Nos remerciements sont également adressés à tous nos éducateurs, depuis ceux de l'école primaire jusqu'à ceux de l'Université du Burundi, principalement ceux de la F.P.S.E, pour la formation intellectuelle et morale qu'ils nous ont donnée. Qu'ils trouvent dans ce travail le fruit de leurs efforts.

Nos vifs remerciements s'adressent aussi à l'UNICEF pour avoir initié le projet « *Transmission intergénérationnelle de la violence et de la résilience au Burundi* » dans le cadre de la lutte contre les violences et nous avoir soutenue matériellement lors de la collecte des données et pendant tout ce travail.

Envers les étudiants-chercheurs avec lesquels nous avons travaillé en partenariat, nous exprimons notre reconnaissance pour leur meilleure collaboration.

Nous exprimons enfin notre reconnaissance à tous nos enquêtés qui ont accepté de nous fournir des informations indispensables pour la réalisation de ce travail ainsi qu'à toute personne qui a contribué d'une façon ou d'une autre à l'accomplissement de ce travail. Qu'ils trouvent dans ces lignes l'expression de notre meilleur souvenir.

Nadia NGABIRE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CGE	: Comité de Gestion de l'École
CNRS	: Centre National de la Recherche Scientifique
CNTB	: Commission Nationale des Terres et autres Biens
DCE	: Direction Communale de l'Enseignement
ESF	: Expansion Scientifique Française
Et al.	: Et ses collaborateurs
FPSE	: Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation
MSP	: Ministère de la Santé Publique
MSPLS	: Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONU	: Organisation des Nations Unies
p.	: page
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
pp.	: De la page...à la page...
PUF	: Presses Universitaires de France
SIDA	: Syndrome d'ImmunoDéficiency Acquis
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture)
UNICEF	: United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)
VIH	: Virus d'Immunodéficiency Humaine

RESUME

Le phénomène de la discrimination qui se fait entre les enfants de l'école primaire est une réalité incontournable au Burundi qui a été aggravée en grande partie par la crise socio-politique qu'a connue le pays. Sa gestion implique beaucoup plus l'enseignant qui côtoie ces enfants pour la plupart du temps et qui remarque les problèmes existant dans leur vie relationnelle.

Ainsi, l'objectif général de notre recherche était d' « *Etudier les connaissances, attitudes et pratiques des enseignants face à la discrimination à l'école primaire* ». La discrimination liée au sexe, au statut socio-économique et aux maladies, aux conflits fonciers, à l'albinisme et aux handicaps sont des formes relevées par les enquêtés. La pauvreté et la crise socio-politique, l'éducation et l'imitation des parents, la nature et le niveau de développement intellectuel des enfants, la peur du danger et la sous-estimation des autres, favorisent la discrimination à l'école primaire. L'isolement, l'auto-discrimination, le désespoir, la non participation en classe et l'abandon scolaire sont des conséquences de cette discrimination. Nous avons en outre constaté que la perception négative de ce phénomène, la souffrance morale, les sentiments de malaise, d'impuissance, d'inquiétude, de remord, la banalisation et la compréhension, sont des attitudes des enseignants face à la discrimination. De surcroît, les conseils constructifs, les tentatives de réconciliation, les sanctions sont des comportements adoptés par les enseignants en cas de discrimination. La responsabilisation des victimes, l'écoute et le soutien psychologique et l'aide matérielle de la part des enseignants sont des stratégies de prise en charge des écoliers victimes de la discrimination. L'organisation des jeux collectifs, l'intégration de l'éducation civique dans les enseignements, les travaux en groupes, sont des stratégies mises en œuvre pour la prévention de la discrimination qui se fait en milieu scolaire.

A l'issue de cette étude, il est suggéré à tous les partenaires de l'éducation de s'intéresser non seulement à la transmission des connaissances aux écoliers mais aussi de veiller à la nature des relations qu'ils tissent entre eux et aux conflits qui les opposent afin de prendre des mesures de redressement le cas échéant.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
RESUME	iv
TABLE DES MATIERES	v
0. INTRODUCTION GENERALE	1
0.1. Motivation du choix du sujet.....	2
0.2. Délimitation du sujet.....	4
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	5
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES	6
1.0. Introduction	6
1.1. Connaissance.....	6
1.2. Attitude.....	7
1.3. Pratiques.....	9
1.4. Violence	10
1.5. Discrimination.....	11
1.6. Résilience	12
1.7. Traumatisme.....	14
1.8. Inadaptation scolaire	15
1.9. Conclusion du chapitre.....	16
CHAPITRE II : LA DISCRIMINATION ET SA GESTION A L'ECOLE PRIMAIRE	17
2.0. Introduction	17
2.1. Quelques formes de la discrimination.....	17
2.1.1. La discrimination liée au sexe.....	17
2.1.2. La discrimination liée à l'origine	18
2.1.3. La discrimination liée aux handicaps.....	19
2.2. Quelques facteurs de la discrimination et ses conséquences.....	20
2.2.1. Les facteurs de la discrimination.....	20
2.2.1.1. La pauvreté.....	21

2.2.1.2. La guerre	22
2.2.1.3. La culture.....	23
2.2.2. Les conséquences de la discrimination	23
2.3. La prévention et la lutte contre la discrimination en milieu scolaire	25
2.3.1. La prévention de la discrimination en milieu scolaire	25
2.3.2. La lutte contre la discrimination.....	26
2.4. La part de l'enseignant dans la gestion de la discrimination.....	27
2.5. Conclusion du chapitre.....	30

CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET DEMARCHE

METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

3.0. Introduction	31
3.1. Problématique de recherche	31
3.2. Objectifs de la recherche	34
3.2.1. Objectif général	34
3.2.2. Objectifs spécifiques	34
3.3. Démarche méthodologique de la recherche	34
3.3.1. Méthode de recherche : Méthode qualitative	35
3.3.2. Enquête par entretien semi-directif.....	35
3.3.3. Terrain et population d'enquête	36
3.3.4. Technique de choix des enquêtés	37
3.3.5. Travail de terrain	38
3.3.5.1. Préenquête	38
3.3.5.2. L'enquête proprement dite	40
3.4. Conclusion du chapitre.....	41

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET

INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA

RECHERCHE.....

CHAPITRE IV : CONNAISSANCES DES ENSEIGNANTS EN MATIERE DE.....

DISCRIMINATION A L'ECOLE PRIMAIRE.....

4.0. Introduction	43
4.1. Les formes de discrimination en milieu scolaire.....	43
4.1.1. Discrimination liée au sexe	43

4.1.2. Discrimination liée au statut socio-économique et aux maladies	44
4.1.3. Discrimination liée aux conflits fonciers et autres différends.....	46
4.1.4. Discrimination liée à l'albinisme et aux handicaps.....	47
4.2. Les facteurs favorisant la discrimination à l'école primaire	49
4.2.1. La pauvreté et la crise socio-politique au Burundi.....	50
4.2.2. L'éducation et l'imitation des parents.....	52
4.2.3. La peur du danger.....	53
4.2.4. La nature des enfants et leur niveau de développement intellectuel	54
4.2.5. La sous-estimation liée aux préjugés	55
4.3. Les conséquences des discriminations en milieu scolaire.....	56
4.3.1. L'isolement et l'auto-discrimination.....	56
4.3.2. La non participation en classe et l'échec scolaire	57
4.3.3. Le désespoir et l'abandon scolaire	58
4.4. Conclusion du chapitre.....	59
CHAPITRE V : ATTITUDES DES ENSEIGNANTS FACE A LA	
DISCRIMINATION A L'ECOLE PRIMAIRE.....	60
5.0. Introduction.....	60
5.1. La perception négative de la discrimination	60
5.2. La souffrance morale des enseignants.....	62
5.3. Les sentiments de malaise, d'impuissance et d'inquiétude.....	64
5.4. Le sentiment de remord.....	66
5.5. Banalisation et compréhension du phénomène	67
5.6. Conclusion du chapitre.....	68
CHAPITRE VI : LES PRATIQUES DES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE	
PRIMAIRE EN CAS DE DISCRIMINATION.....	69
6.0. Introduction.....	69
6.1. Les comportements des enseignants	69
6.1.1. Des conseils constructifs donnés aux écoliers.....	69
6.1.2. Des tentatives de réconciliation.....	71
6.1.3. Les sanctions infligées aux auteurs de la discrimination	72
6.1.3.1. L'appel à l'intervention des parents.....	72
6.1.3.2. Les coups de bâtons.....	74
6.1.3.3. Les corvées.....	75

6.2. La prise en charge des discriminés.....	76
6.2.1. La responsabilisation des victimes.....	77
6.2.2. L'écoute et le soutien psychologique des victimes.....	77
6.2.3. L'aide matérielle aux victimes.....	79
6.3. Les pratiques de prévention de la discrimination utilisées par les enseignants en milieu scolaire.....	80
6.3.1. L'organisation des jeux collectifs.....	80
6.3.2. L'intégration de l'éducation civique dans les enseignements.....	82
6.3.3. Les travaux de groupes.....	84
6.4. Conclusion du chapitre.....	85
CONCLUSION GENERALE	86
BIBLIOGRAPHIE	90
ANNEXES	93

0. INTRODUCTION GENERALE

En vue de s'adapter à son milieu, l'homme a besoin d'acquérir de nouvelles connaissances, de faire des découvertes, de s'instruire, d'avoir un esprit ouvert au monde et aux autres. L'école est l'un des agents de socialisation qui contribue énormément dans la réalisation de cette ouverture et de cette adaptation.

Généralement, les écoles accueillent tous les enfants, y compris ceux présentant des difficultés d'apprentissage liées à leurs morphologies, à leurs problèmes socio-économiques, etc. Certains pays ont réussi à instaurer des enseignements spécialisés en créant des écoles destinées uniquement à ces enfants en difficultés de tous genres comme ceux qui sont handicapés par exemple. Ces écoles aident à la réintégration et la réadaptation de ces enfants. En témoigne Orélon (1976, p.19) quant il écrit :

« l'instauration de classes ou d'écoles spécialisées pour certaines catégories ne marque pas toujours un début, mais une adaptation meilleure (par exemple, en ce qui concerne les écoles de plein air : avant leur apparition, les enfants de santé fragile n'étaient pas dans l'impossibilité totale de s'instruire, ils utilisaient-et utilisent encore, pour un grand nombre-les ressources des écoles ordinaires). »

Ainsi, mettre ensemble les élèves *normaux* et ceux présentant des problèmes spécifiques peut porter atteinte au cours normal de l'enseignement et de l'apprentissage. Le Burundi est parmi les pays qui accueillent tous les enfants sans distinction, surtout dans les écoles publiques. Cela est dû en grande partie à la pauvreté dans laquelle est plongé le pays. De ce fait, l'éducation des enfants présentant des difficultés dans des écoles spécialisées nécessite beaucoup de moyens financiers, techniques et matériels, ce qui n'est pas facile pour le Burundi, un pays qui a connu des guerres et des violences multiformes.

Cela étant, les violences qui s'observent dans la société n'épargnent pas le milieu scolaire. Elles se traduisent notamment par des discriminations qui se font entre les élèves. Il s'ensuit que les enseignants ont une part dans la gestion de ces comportements discriminatoires, ce qui est une tâche difficile qui requiert une relation d'aide, étant donné que, pour Oléron (1976, p.10), *« le soin des enfants qui ne sont pas comme les autres exige beaucoup d'efforts, d'ingéniosité, disons le mot, d'originalité. »*

Cela nous montre que ces enfants présentant des différences par rapport aux autres ont besoin d'un traitement particulier, qui ne se fait pas n'importe comment mais avec attention et patience.

A cet effet, à l'école primaire notamment, les enseignants interviennent pour résoudre les problèmes de ces enfants *différents* des autres, particulièrement quand ces problèmes affectent les activités scolaires. Mais ces enfants ont surtout besoin d'une protection contre la discrimination sous toutes formes et une adaptation à l'école et dans toute la société. Il s'avère ainsi nécessaire que ces enseignants aient des connaissances en matière des discriminations qui se font en milieu scolaire pour mener à bien le travail de leur prévention et leur éradication. C'est ce qui nous a conduit à entreprendre cette étude sur *les connaissances, attitudes et pratiques des enseignants en matière des discriminations faites en milieu scolaire*.

Ce faisant notre travail s'articule autour de deux parties. La première comprend le cadre théorique et méthodologique dans lequel nous avons expliqué les orientations théoriques du phénomène de discrimination, essayé de définir les concepts-clés qui ont guidé la compréhension de ce travail, et parlé des discriminations et de leurs mécanismes de gestion, pour finir par dégager le cadre méthodologique de la recherche. La deuxième partie a été consacrée à la présentation, l'analyse et à l'interprétation des résultats de la recherche. Ainsi, Les connaissances des enseignants en matière des discriminations qui se font entre élèves de l'école primaire y ont été développées. Leurs attitudes ainsi que leurs pratiques face à ces discriminations ont été aussi dégagés.

0.1. Motivation du choix du sujet

Les violences qu'a connues le Burundi ont laissé des séquelles physiques et psychologiques complexes dans le vécu des enfants, à la maison et dans l'environnement scolaire et communautaire. Plusieurs organisations se sont engagées dans la lutte contre ces violences et C'est dans ce cadre que l'UNICEF a initié le projet : « *Transmission intergénérationnelle de la violence et de la résilience au Burundi* » dont le sous-projet M.S.C (Etude Multi systémique au niveau de l'école et de la communauté) a pour but de fournir une compréhension éclairée des facteurs et processus qui soutiennent la violence et la résilience à l'école et dans la communauté. C'est dans ce sous-projet que s'inscrit notre travail de recherche.

Ledit sous-projet s'intéresse aux thèmes suivants : la violence à l'école primaire, les activités promotrices de la paix et Exclusions/Discriminations à l'école primaire.

Comme en participant dans ce travail de recherche, nous devions choisir un sous-thème qui nous intéressait, nous avons choisi de travailler sur les exclusions/ discriminations à l'école primaire. Ce choix n'est pas dû au hasard. En effet, la discrimination est un phénomène qui touche à la vie de l'homme dans divers aspects de son vécu (physique, psychologique, social, etc.), et ses conséquences sont multiples. Cette discrimination n'épargne pas les enfants scolarisés différents des autres et présentant des difficultés particulières, à subir des retombées négatives y relatives.

En outre, nous n'avons certes pas été la première à nous intéresser sur au phénomène de la discrimination à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Nous avons par exemple été précédée par Nzorijana (2007) qui a étudié : « *Ignorance et préjugés comme facteurs de la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/SIDA* ». Il a trouvé que le mobile de cette discrimination provient de l'ignorance et de la sous-information auxquelles est associé le caractère tabou de la culture burundaise en ce qui concerne la sexualité.

Egalement Nindagiye (1994) a mené sa recherche sur : « *Quelques faits sociaux de marginalisation de la population Twa dans la communauté Burundaise* ». Il a trouvé entre autres que la disqualification économique engendre un autre mode de penser, d'agir et de sentir pour le disqualifié, et le disqualifiant élabore une autre considération, une autre perception sur le premier. Ce qui explique par exemple l'isolement du twa sur le plan socio-institutionnel et politique.

Toutefois, après avoir pris connaissance des conclusions tirées par nos prédécesseurs, nous sommes restée insatisfaite par rapport à ce phénomène de la discrimination ; c'est pour cela que nous avons décidé de l'explorer nous-mêmes du point de vue du domaine scolaire, pour étudier les connaissances, les attitudes et les pratiques des enseignants face aux discriminations qui se font entre les élèves de l'école primaire.

0.2. Délimitation du sujet

La discrimination est un phénomène qui peut s'observer dans les milieux professionnel, scolaire, académique, dans l'entourage, etc. Cela nous fait comprendre que la discrimination peut toucher n'importe quelle personne ; elle peut se rencontrer presque dans tous les domaines de la vie. Dans l'impossibilité d'embrasser tous ces domaines, nous avons, dans notre étude, abordé le sujet dans le milieu scolaire, et nous avons voulu comprendre ce phénomène en étudiant les discriminations qui se font entre les élèves de l'école primaire.

Plus encore, la discrimination en milieu scolaire peut être abordée sous plusieurs aspects. Dans notre travail, nous avons choisi d'explorer les connaissances des enseignants en matière de cette discrimination, en portant notre intérêt sur leurs connaissances, attitudes et pratiques y relatives. Nous ne nous sommes pas entretenue directement avec les élèves eux-mêmes, étant donné que ces derniers peuvent ne pas être conscients de ce qui se passe entre eux. C'est pour cette raison que nous avons voulu nous informer des connaissances et les réactions des enseignants face à cette situation. En effet, ce sont les enseignants qui remarquent en premier lieu si tel enfant n'est pas accepté par ses camarades et ce sont ces mêmes enseignants qui se mettent à arranger la situation dans la mesure du possible.

Nous avons été envoyée en commune Nyanza-Lac et c'est là où nous avons fait notre travail de recherche. L'enquête devrait se faire en quatre provinces du Burundi dont Bujumbura Mairie, Rutana, Gitega, Makamba et nous avons donc travaillé dans cette dernière.

**PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA
RECHERCHE**

CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS-CLES

1.0.Introduction

Dans un travail de recherche, il y a des concepts dont l'usage peut engendrer des incompréhensions s'ils ne sont pas définis au départ, ceci étant lié au fait que ces termes peuvent avoir plusieurs sens ou être nouveaux pour le lecteur. C'est pourquoi nous avons jugé bon d'éclaircir quelques termes que nous avons estimés clés pour cette recherche, à savoir : connaissance, attitude, pratique, discrimination, violence, résilience, traumatisme et inadaptation scolaire.

1.1. Connaissance

La connaissance c'est généralement la prise de conscience, une compréhension, une représentation sur quelque chose ou sur quelqu'un. C'est ce qu'on a à l'esprit, l'idée qu'on est capable de former, le concept, l'image de quelque chose. On peut définir la connaissance comme une découverte lorsqu'il s'agit de la connaissance des choses nouvelles. Aussi, l'information peut signifier connaissance dans la mesure où être informé de quelque chose implique prendre connaissance de cette dernière.

Nous constatons que le mot connaissance a plusieurs significations selon le contexte dans lequel il est utilisé. Néanmoins, Doron et Parot (1991, p.145) précisent que

« la psychologie de la forme considère la connaissance comme une vision intérieure (Einsicht ou insight), un processus dans lequel la représentation du but organise en retour l'activité du sujet et dispense celui-ci de la longue et incohérente succession des essais et erreurs par lesquels les premiers behavioristes rendaient compte de l'apprentissage de connaissances. »

Il y apparaît que la connaissance est cette représentation des choses à l'intérieur de l'individu qui lui permet d'agir en évitant différents détours ou tentations.

Selon Piaget, cité par Doron et Parot (1991, p.146), *« la connaissance est considérée comme le passage progressif de l'exogène à l'endogène. Le monde n'est ainsi réellement connu qu'une fois qu'il a été reconstruit par le sujet. »* De cette définition, nous retenons que la connaissance implique le passage de l'extérieur à l'intérieur.

Pour bien réagir aux circonstances du monde, il faut d'abord bien l'intérioriser et le comprendre pour répondre correctement à l'aide de cette connaissance acquise.

Quant à Pélicier et ses collaborateurs (1977-1981, p.26), ils écrivent que

«la connaissance est une saisie des objets par la pensée, soit qu'il y ait eu perception, soit qu'il s'agisse d'une opération intellectuelle. Elle a pour conséquence la formation d'un savoir sur ces objets, permettant une action immédiate ou différée.

-Il existe une connaissance directe, empirique, formée par la répétition des contacts et une connaissance scientifique, résultat d'une exploration systématique.

-La critique de la connaissance, c'est-à-dire l'examen des rapports entre le sujet connaissant et la réalité, est surtout un problème philosophique.

-On distingue la connaissance intuitive qui est une saisie directe de l'objet et la connaissance discursive qui n'atteint son but qu'en empruntant les détours du concept et du raisonnement. »

Cette définition vient soutenir l'idée selon laquelle la connaissance a divers significations selon le contexte et qu'elle permet une action directe sans devoir passer par différents chemins.

Dans le cadre de notre recherche, nous considérons la connaissance comme l'ensemble d'informations ou de représentations que l'individu a sur un phénomène. Le phénomène qui nous intéresse est la discrimination dans le milieu scolaire et nous voulons découvrir les informations que les enseignants ont sur ce dernier.

1.2. Attitude

Le mot « attitude » possède beaucoup de définitions en français, mais différents auteurs vont presque dans le même sens en définissant ce terme, à part quelques ajouts ou réajustements selon l'inspiration de chacun d'eux. Cela nous montre qu'il n'y a pas de définition unanime pour tous, même si leurs avis ne comportent aucune contradiction non plus. Au contraire, leurs différentes définitions présentent une certaine complémentarité.

Etymologiquement par exemple, attitude vient du latin « *attitudine* », dérivé lui-même d'« *aptitudine* » du bas latin « *aptitudo* » désignant l'aptitude entendue comme disposition naturelle à accomplir efficacement certaines tâches. Mais, dans son sens propre le plus général, le mot attitude désigne une manière de tenir le corps. De leur côté, les physiologistes emploient le terme attitude comme synonyme soit de position, soit de posture. On peut dire aussi que l'attitude constitue comme une ligne de conduite dans un certain type de situations.

Par contre, pour Stoetzel (1983, pp. 166-167), « *l'attitude désigne en psychologie sociale la manière dont une personne se situe par rapport à des objectifs de valeur.* » L'attitude est de par l'acceptation précédente, la manière dont chaque individu réagit suite à une situation quelconque.

Dans le même ordre d'idée, Gauquelin (1971, p.105) définit l'attitude comme

« une prédisposition permanente d'un individu à réagir dans un sens donné quel que soit la situation. (...) D'une façon générale, l'attitude psychosociale fait réagir pour ou contre un élément quelconque du milieu externe. »

Nous comprenons donc que l'attitude veut signifier la façon dont l'individu est conduit à réagir devant un objet ou une situation. A ce sujet, Maisonneuve (1973, p.10) rapproche ces divers avis en ajoutant les précisions suivantes :

« L'attitude consiste en une position (plus ou moins cristallisée) d'un objet (individuel ou collectif) envers un objet (personne, groupe, situation, valeur). Elle s'exprime plus ou moins ouvertement à travers divers symptômes ou indicateurs (paroles, gestes, ton). Elle exerce une fonction à la fois énergétique et régulatrice sur les conduites. »

Nous constatons de ce qui précède que l'attitude suppose la position de quelque chose (ou de quelqu'un) face à une situation quelconque, ce qui a une incidence sur des conduites qu'on pose en réaction à cette dernière.

Et selon Mucchielli (1975, p.19),

« l'attitude est une prise de position sur un problème donné ou sur une question débattue donc une « matrice » de nombreuses opinions personnelles, une manière chronique de réagir, une prédisposition à certains types de

réactions, ce qui intervient dans la manière de percevoir et de définir les objets d'opinions. »

Nous remarquons que Mucchielli va dans le même sens avec les autres auteurs ci-haut cités dans la mesure où il souligne une prise de position et une manière de réagir devant une situation quelconque. Seulement, il ajoute la notion d'opinion pour rendre plus compréhensible le terme d'attitude.

Considérant toutes ces définitions ci-haut relevées, nous avons considéré, pour notre travail, que l'attitude est une prise de position par rapport à un objet ou à un événement. Il s'agit alors de s'intéresser à la position qu'ont les enseignants par rapport à la discrimination à l'école primaire. Cette prise de position peut s'exprimer par des paroles et des gestes, y compris même par des sentiments qui sont en fait la manifestation de l'état intérieur, pouvant donner des indications sur la manière dont ces enseignants considèrent ce phénomène. Selon la personnalité et les expériences de l'individu, les attitudes peuvent être différentes et il est à noter qu'elles peuvent être positives ou négatives et qu'elles ont une grande part dans la conduite de l'individu, ce qui introduit la notion de pratiques face à la discrimination.

1.3. Pratiques

La pratique est une manière de procéder en vue d'atteindre un objectif quelconque. On peut dire aussi que la pratique est une activité humaine socialement déterminée, toujours dans le but d'obtenir un résultat. La pratique est relative à l'application d'une discipline, d'une connaissance ou vise directement l'action concrète, contrairement à la théorie. Selon Robert (2009, p.1993), *« une pratique est une manière habituelle d'agir propre à une personne, un groupe : agissements, conduite, procédé. »* La pratique est une manière d'agir ou de se conduire devant une situation, généralement en vue de trouver une solution et cela dépend de la personne ou du groupe de personnes qui agissent, de leurs principes et de leurs objectifs.

Legendre (1981, p.29) apporte une nuance à ce qui précède. Pour lui, *« la pratique est la mise en application des manières de procéder relatives à un secteur de l'activité humaine. »*

La pratique est donc la manière de procéder spécifique au domaine dans lequel on intervient. Cela veut dire que la pratique (la manière de procéder) varie d'un secteur de vie à l'autre.

Nous retenons pour notre travail que la pratique est l'ensemble des agissements ou des mesures prises par les enseignants de l'école primaire afin de prévenir, de gérer et d'éradiquer toute forme de discrimination qui s'observe dans le milieu scolaire entre les écoliers.

1.4. Violence

La violence, c'est l'usage de la force pour soumettre quelqu'un à une action ou à une pensée. Cela veut signifier le fait d'agir sur quelqu'un ou le faire agir contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation. Le meurtre et l'attaque physique sont des exemples manifestes de violence. Cela étant, la violence n'est pas seulement physique, elle peut se présenter aussi sous forme psychologique ; par exemple à travers les privations relationnels, les paroles blessantes, etc.

Selon Tordjman (1980, p.11),

« la violence pourrait se définir comme une agressivité pathologique : elle est un peu pour nous ce que Thanatos représente pour les psychanalystes : cette pulsion aveugle et coercitive qui vise à détruire les ensembles, tandis qu'Eros tend à créer et à maintenir. »

Il est donc à remarquer que la violence est l'agressivité outrée qui vise à détruire. Au départ, elle peut sans doute être un processus normal de protection et de défense psychologique et psychique, qui devient violence lorsqu'elle est accentuée en intensité et en durée. Par ailleurs, le même auteur (1980, p.11) distingue la violence de l'agressivité en ces termes :

« La violence se distingue de l'agressivité, bien entendu, par son caractère d'hostilité foncière et gratuite, par son besoin de détruire et de supprimer, plutôt que de créer, par sa compulsion de répétition, caractéristique de la pulsion de mort. »

Nous comprenons que la violence se manifeste par des tendances de nuire ou d'effacer tandis que l'agressivité apparaît comme constituant nécessaire à la sexualité et à la vie. Son objectif n'est pas de détruire mais de préserver la vie de l'individu.

L'OMS (2002, p.5), élargira le concept en définissant la violence comme,

« l'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou un groupe ou une communauté qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal développement ou une carence. »

A partir de cette définition, nous constatons que la violence ne se dirige pas forcément vers une seule personne, elle peut être perpétrée contre un groupe de personnes et engendre de nombreuses conséquences physiquement, psychologiquement et socialement.

D'après Prud'homme (2008, p.26), *« la violence se caractérise par différents éléments à savoir : un type particulier de rapport à l'autre, l'intention d'exercer du pouvoir sur l'autre et la présence de victimes. »*

Cela veut dire que dans la violence, il y a d'abord présence de l'agresseur et de l'agressé ou victime. Ensuite, il y a une intention d'établir le pouvoir sur l'autre et l'agression est le moyen pour y parvenir. Enfin, il doit y avoir une victime qui subit la violence, que ça soit verbalement, physiquement ou sexuellement. Dans ce sens, pour qu'une violence soit reconnue comme telle, il faut la mise en évidence d'un rapport de force, il faut qu'il y ait un agresseur et une victime.

Il est ainsi évident que la violence se présente sous différentes formes et a de nombreuses conséquences sur la vie de cette dernière. Parmi les formes de violences qui peuvent être observées, le fait pour un élève d'être considéré ou traité différemment des autres, tient une place importante, ce qui traduit en quelque sorte la discrimination qui intéresse notre recherche.

1.5. Discrimination

De nombreux auteurs ont tenté de définir le concept « discrimination ». Nous ne pouvons pas en mentionner toutes les définitions, mais nous allons nous intéresser à quelques-unes qui cadrent avec notre travail de recherche.

Si étymologiquement, le terme discrimination vient du latin « *discriminare* » qui signifie : séparer, mettre à part, et si la discrimination est en littérature la faculté de discerner, de distinguer, il en va autrement en psychologie. En effet, selon Moscovici (1972, p.200), « *la discrimination, c'est le fait de traiter différemment quelqu'un ou un groupe, qui se marque par une ségrégation.* » La discrimination est un comportement qui tend à différencier les individus ou les groupes d'individus et cela de façon négative.

Dans ce sens, la discrimination renvoie à la stigmatisation. De quoi s'agit-il ? D'après Fischer (2002, p.155), « *Stigmatiser, c'est imposer des attributs négatifs à certaines personnes, jeter un discrédit sur elles, leur donner ainsi une image négative d'elles-mêmes.* »

Nous remarquons que les pensées négatives poussent les gens à afficher des attitudes défavorables qui enfoncent les victimes dans de situations pénibles. D'après l'ONUSIDA (2002, p.11), la discrimination se définit de la manière suivante :

« La discrimination se produit lorsqu'on fait une distinction entre des personnes qui a pour effet que les individus soient traités de manière inégale et injuste parce qu'ils appartiennent ou sont considérés comme appartenant à un groupe particulier. »

Cela peut arriver suite à différentes raisons. Une personne peut être considérée comme différente des autres parce qu'elle est malade, parce qu'elle appartient à une certaine catégorie de gens, ou tout simplement suite à sa situation familiale, etc. Rien de tout cela ne pourrait justifier une discrimination peu importe comment elle se présente ou que cette différence soit vraie ou supposée.

Dans le cadre de notre travail, nous avons utilisé le concept de discrimination pour désigner toute distinction s'opérant entre les écoliers de l'école primaire pour quelle raison que ce soit, étant donné les conséquences de cette individualisation sur l'épanouissement des écoliers victimes et sur la vie de la société en général.

1.6.Résilience

Face à une situation insupportable, une personne peut avoir un besoin d'opérer des changements, d'envisager des stratégies pour résoudre le conflit dans le but d'amortir le

choc. La résilience est donc cette force permettant à l'individu de faire face à des situations difficiles, d'y résister et d'éviter les mauvaises conséquences. Bruchon-Schweitzer (2002, p.250) définit la résilience en partant du domaine de la physique. Selon l'auteur, « *la résilience est la propriété physique de certains solides pouvant plier sans se rompre lorsqu'ils sont soumis à une charge exceptionnelle.* » Ici, nous comprenons que, pour les physiciens, la résilience est la capacité des matériaux de résister au choc grâce à leur flexibilité ou élasticité. Ainsi, ces matériaux reprennent leur forme initiale et leur fonction, lorsqu'ils ne sont plus soumis à la charge qui leur était imposée.

Le même auteur (2002, p.250) applique cette définition au domaine psychosocial et considère la résilience comme « *la capacité pour des individus placés dans des circonstances défavorables, de s'en sortir et de mener malgré tout une existence satisfaisante.* »

Cela nous fait comprendre que les circonstances défavorables dans lesquelles se trouve un individu ne l'affectent pas inéluctablement de façon négative. Il peut y faire face et ainsi les surmonter ou tout au moins en amortir le choc.

Selon Fischer (2002, p.160),

« la résilience est un comportement adaptatif positif permettant à la personne de traverser les situations difficiles, sans dommage psychologique apparent. La résilience implique la capacité de résister aux chocs de la vie (de « tenir le coup ») et de se relancer, de rebondir, après un échec, une « chute », une crise. »

Dans ce contexte, la résilience est la capacité à tenir le coup dans la mesure où elle amène le sujet à rester soi-même dans des conditions difficiles et à avancer, malgré toute difficulté, son chemin, à résister à une situation génératrice de tension ou d'angoisse. Notre recherche s'intéresse à la définition de la résilience dans le sens psychosocial, c'est-à-dire la capacité des écoliers discriminés à faire face aux circonstances défavorables qui s'inscrivent dans cette discrimination et à continuer leur cursus scolaire sans beaucoup de heurts, comme autres écoliers de leurs âges. Nous soulignons aussi que la résilience n'implique pas la non-acceptation de ces circonstances défavorables mais le fait d'agir activement pour les surmonter. Aussi, le degré de résilience n'est pas le même pour tout le monde, il varie d'un individu à l'autre.

1.7. Traumatisme

Le mot « traumatisme » est le plus souvent utilisé pour les personnes qui ont subi des violences. Ce sont donc ces violences qui engendrent souvent le dérèglement mental ou le traumatisme. D'après Sillamy (1967, p.304), « *le traumatisme du grec «trauma », blessure, résulte d'un choc violent susceptible de déclencher les troubles somatiques et psychiques. »*

Nous constatons que le traumatisme provient d'un choc que subit un individu et qui à son tour provoque des déséquilibres chez lui dans tout son ensemble. Crocq et al. (2007, pp.6-7) sont plus explicites. Pour eux,

« Le mot traumatisme vient des mots grecs anciens, «traumatismos», signifiant action de blesser, et trauma, signifiant blessure. Appliqué à la pathologie chirurgicale, il signifie transmission d'un choc mécanique exercé par un agent physique extérieur sur une partie du corps et y provoquant une blessure ou une contusion. Transposé à la psychopathologie, il devient traumatisme psychologique ou trauma, soit la transmission d'un choc psychique exercé par un agent psychologique extérieur sur le psychisme, y provoquant des perturbations psychopathologiques, transitoires ou définitives. »

Nous pouvons remarquer que le mot traumatisme peut être défini de manière différente selon les domaines mais que dans tous les cas, le traumatisme est lié à la provocation des blessures ou des perturbations chez les victimes. Quant à Lafon (1991, p.1027), il définit le traumatisme de façon suivante :

« Le traumatisme est une incidence dans le psychisme d'un événement marquant, habituellement soudain et inattendu, parfois cumulatif, dont l'importance soulève une réaction émotionnelle intense et déborde au moins momentanément les possibilités de défense, de maîtrise et d'intégration du sujet, laissant une trace pathogène par le bouleversement qu'il entraîne. »

Ainsi, le traumatisme est provoqué par un événement marquant et inattendu qui met l'individu dans une situation incontrôlable. Et à la suite de cet événement, cet individu peut adopter des comportements inhabituels et anormaux qui ne s'observent pas chez les autres individus qui n'ont pas été touchés par l'événement.

Dans notre travail, nous considérons le traumatisme comme un choc violent dû aux maltraitances que l'individu subit dans son entourage et qui peut l'amener à se comporter d'une manière inappropriée. C'est dire en fait que les discriminations en milieu scolaire, en relation avec d'autres événements choquants vécus, peuvent donner lieu, à la longue, à des traumatismes chez les victimes, ce qui portera atteinte en quelque sorte à leur adaptation scolaire.

1.8. Inadaptation scolaire

Le terme « inadaptation scolaire » nous fait penser au terme « inadapté ». Pour Lafon (1991, p.560), *« inadapté s'emploie (...) pour désigner un être qui a des difficultés pour s'adapter aux conditions de vie qui permettent la vie et le développement de la majorité des autres. »*

Il est donc évident que l'inadapté éprouve des difficultés comme des déficiences et des troubles le handicapant et l'empêchant de s'accommoder pour pouvoir s'adapter. Ainsi l'inadaptation scolaire apparaît à Lafon (1991, p.558) comme *« le fait d'un individu qui n'est pas ajusté au milieu et à l'enseignement donné dans une école ou une classe. »* Dans le domaine scolaire, on parle d'inadaptation lorsqu'un enfant éprouve des difficultés à répondre aux exigences du milieu scolaire. D'après Ndayisaba et De Grandmont (1999, p.318),

« un enfant inadapté scolaire est un enfant qui n'est pas à sa place dans une classe régulière ou dans une école habituelle, et ce, pour diverses raisons :

- Soit qu'il ait des lacunes sur le plan de ses connaissances scolaires ou préscolaires qui ne lui permettent pas de comprendre les notions et les concepts utilisés en classe ;*
- Soit qu'il ait des aptitudes intellectuelles inférieures à celles des élèves du même niveau que lui ;*
- Soit qu'il ait des troubles du comportement qui sont incompatibles avec la vie scolaire, compte tenu des exigences d'ordre et de discipline de celle-ci. »*

Nous sous-entendons qu'un enfant peut être qualifié d'inadapté scolaire lorsqu'il ne s'adapte pas pour diverses raisons, et ici les auteurs insistent sur les caractéristiques personnelles liées notamment au niveau intellectuel déficitaire et au comportement de l'élève.

Mais ce n'est pas seulement l'aspect intellectuel qui est toujours à l'origine de l'inadaptation scolaire. Les conditions de vie de l'élève, sa situation familiale, la manière dont il est traité par ses camarades de classe et par son enseignant peuvent également contribuer dans ce fait. Ainsi, nous retenons pour notre travail que l'inadaptation scolaire suppose un manque d'adaptation qui empêche l'enfant de se conformer aux exigences de la vie scolaire, cela à cause de ses incapacités ou ses difficultés liées à sa différence.

1.9. Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons élucidé les concepts qui sous-tendent ce travail. Nous avons considéré les connaissances en tant qu'ensemble de représentations et d'informations des enseignants en matière de discrimination faite en milieu scolaire, celle-ci consistant en des actes défavorables à un élève ou un groupe d'élèves, ce qui constitue une violence qui est l'usage de la force pour soumettre quelqu'un à une action ou une pensée. Quant à l'attitude, elle a été considérée comme la prise de position de ces enseignants par rapport aux actes de discrimination en milieu scolaire, ce qui donne une idée sur leurs pratiques, c'est-à-dire l'ensemble des agissements ou des mesures prises pour prévenir et lutter contre ces comportements discriminatoires, étant donné que, même s'il y a des élèves qui peuvent faire montre d'une résilience, c'est-à-dire la capacité de résister à la discrimination subie, il y en a d'autres qui peuvent même en être traumatisés, et une inadaptation scolaire s'en suit se traduisant par les difficultés à se conformer aux exigences scolaires. Il importe alors de mettre en évidence des généralités sur les discriminations et leur gestion en milieu scolaire.

CHAPITRE II : LA DISCRIMINATION ET SA GESTION A L'ECOLE PRIMAIRE

2.0. Introduction

La discrimination constitue un phénomène qui touche la victime en particulier et toute la société en général. Dans le présent chapitre, nous nous sommes intéressée à la discrimination et à sa gestion. Nous avons porté notre intérêt sur les formes, les causes, les conséquences des discriminations, les méthodes préventives et la lutte contre la discrimination ainsi que la part de l'enseignant dans sa gestion.

2.1. Quelques formes de la discrimination

La discrimination se présente sous diverses formes. Sans être exhaustive, nous relevons ici celles qui s'observent souvent. Elles sont notamment liées au sexe de la victime, à son groupe d'appartenance ou son origine ainsi qu'au handicap.

2.1.1. La discrimination liée au sexe

Cette discrimination est très importante en milieu scolaire. Dans certains milieux, les filles n'ont pas accès à l'enseignement comme les garçons. Juvigny (1963, pp.28-29) citant Ammoun écrit à ce sujet :

« Tout d'abord là où n'existe pas un minimum d'obligation scolaire, la liberté dont disposent les parents à cet égard s'exerce consciemment ou inconsciemment au détriment des filles ; même lorsque l'obligation scolaire existe, la permanence d'attitudes traditionnelles dans certains secteurs où les parents s'opposent à ce que les filles aillent à l'école parce qu'elles devraient paraître en public ou parce qu'ils craignent de les exposer à des influences pernicieuses. »

Il est évident que, pour diverses raisons, les filles ne sont pas favorisées en matière d'éducation. En ce qui concerne l'éducation des enfants, le manque de rigueur fait que les parents traitent différemment les garçons et les filles et, même là où il y a cette rigueur, les parents envoient les filles à l'école par contrainte, ce qui peut faire que ces dernières n'arrivent par loin dans leurs études.

Ainsi, l'obligation scolaire, accompagnée d'une sensibilisation de la communauté, serait un remède efficace contre les inégalités entre les enfants dont les filles sont souvent victimes.

Même arrivées à l'école, les filles peuvent être discriminées par leurs camarades qui les sous-estiment. Mais cette forme de discrimination liée au sexe ne se rapporte pas seulement aux filles, les garçons peuvent aussi en être victimes. En effet, les garçons et les filles se discriminent à l'école dans la mesure où il n'est pas facile pour eux d'engager une conversation. D'après Lambert (1968, p.37),

« la difficulté provient du fait qu'entre garçons et filles, les sujets abordés, s'ils sortent de la conversation courante, le sont avec une certaine réserve car ils ont peur de se « choquer » mutuellement. Les points de vue diffèrent très souvent de par les différences d'éducation ; de plus, ils cherchent plus à « s'épater » mutuellement plutôt qu'à parler franchement avec sincérité. »

Nous pouvons constater que les sujets ne s'abordent pas facilement entre les deux sexes et on dirait qu'il y a des limites pour pouvoir engager une conversation. Une certaine peur aussi s'installe entre eux et les en empêche. Nous sous-entendons que c'est pour cette raison qu'on observe un certain écart entre les filles et les garçons, que ça soit à l'école ou dans les ménages. Ils ne jouent pas ensemble, ils ne restent pas ensemble souvent. Chaque groupe a tendance à se mettre à part dans tout ce qu'il fait.

2.1.2. La discrimination liée à l'origine

L'origine est importante dans les sociétés humaines, qu'il s'agisse d'origines raciale, sociale, familiale ou autre. Ces types d'origines peuvent être source d'inégalités ou de divisions entre les individus. Ceux qui ne sont pas du même groupe peuvent se considérer comme des ennemis et peuvent considérer la diversité comme une menace. Lorsque les adultes sont divisés dans leurs pensées et dans leurs actes, les enfants aussi ne sont pas épargnés de ce mal parce qu'ils les prennent comme modèles. Les enfants qui héritent de cet esprit, affichent des comportements inhabituels envers leurs camarades que ça soit à l'école ou à la maison.

Par exemple, la race peut être à l'origine des discriminations dans les ménages en général et à l'école en particulier et beaucoup de mécanismes entrent en jeu pour qu'il y ait ces discriminations.

D'après Juvigny (1963, p.23),

« la discrimination dans l'enseignement basée sur la race et la couleur trouve sa source dans les préjugés particulièrement tenaces et dangereux qui sont étroitement liés à une notion d'intérêt d'exploitation économique et de domination politique. Si cette forme de discrimination était aggravée ou même simplement perpétuée de nos jours, elle risquerait de couper le monde en deux, de créer un fossé infranchissable entre des hommes appelés pourtant à s'entendre. »

Nous pouvons remarquer effectivement que la discrimination trouve sa source dans des préjugés liés à l'économie et à la politique, et elles drainent d'énormes conséquences car elles amplifient les différences entre les gens, ceci pouvant donner lieu à des conflits entre les personnes selon leur appartenance raciale.

Il n'y a pas que l'origine raciale qui peut être à la base des discriminations. L'origine sociale aussi peut avoir effet. Le même Juvigny (1963, p.39) continue en disant que *« l'origine raciale, la condition économique et la naissance sont des facteurs d'inégalité qui ne sont que très rarement inscrits dans la loi. Mais ces facteurs d'inégalité sont certains. »*

Il est évident que nous ne pouvons pas nier la part de l'origine sociale dans les inégalités et les discriminations qui s'observent dans la vie de tous les jours. Ces origines sont données à titre exemplatif, sinon elles sont nombreuses pouvant faire objet de discrimination.

2.1.3. La discrimination liée aux handicaps

Il existe beaucoup de formes de handicap. Que ce soit le handicap sensoriel, moteur ou physique, toutes ces formes gênent ceux qui sont affectés et les différencient, d'une manière ou d'une autre, des autres qui sont "normaux". De ce fait, les personnes en situation de handicap peuvent ne pas être acceptées dans la société. Chez certains d'ailleurs, elles peuvent être considérées comme une charge. Parlant de l'enfant handicapé, Ndayisaba et De Grandmont (1999, p.77) écrivent :

« (...) Souvent, le handicap ou l'infirmité dont il est atteint a comme conséquence de perturber ses relations avec son environnement. Certaines attitudes ou comportements inadéquats peuvent gêner l'entourage : des phases de découragement plus ou moins prolongées, une dépendance excessive à son milieu, des périodes de régression ou des attitudes revendicatrices trop fermes et sans nuances. »

Nous comprenons que les relations que la personne en situation de handicap établit avec son entourage ne restent pas les mêmes suite à sa situation. Ses comportements ne favorisent pas ceux qui sont près de lui et il est alors rejeté par ces derniers.

Cette situation difficile liée au handicap peut aussi être subie par un enfant qui fréquente l'école et les mêmes conséquences peuvent s'en suivre. Cela veut dire que les relations avec ses camarades peuvent être perturbées et il peut être discriminé. L'école doit se charger de cette question en collaboration avec la famille pour une bonne intégration de ces enfants en difficultés. Ndayisaba et De Grandmont (1999, p.78) s'expriment à ce sujet :

« L'intégration de l'enfant handicapé constitue l'un des rôles importants que l'école peut assumer, avec le concours de la famille, il va de soi. Sans l'appui familial, il est inutile de vouloir intégrer un handicapé si le plus clair de son temps on lui fait sentir son handicap. »

La situation du handicap pose beaucoup de problèmes au point de vue individuel et social. De ce fait, il s'avère nécessaire d'intervenir rapidement à l'école et dans la famille pour que les rejets ne persistent pas.

2.2. Quelques facteurs de la discrimination et ses conséquences

La discrimination a pour origine nombreux facteurs qui sont souvent en interrelation au point que, devant un cas de discrimination, il devient difficile d'en mettre en évidence la cause exacte. Elle a aussi des conséquences aussi bien sur la victime et sur la communauté et la société.

2.2.1. Les facteurs de la discrimination

Plusieurs facteurs comme la pauvreté, la guerre, la culture sont à la base de la discrimination qui se fait à l'école primaire.

2.2.1.1. La pauvreté

La pauvreté est un problème complexe et multidimensionnel. Elle est d'abord économique c'est-à-dire en termes de ressources monétaires du ménage. Selon Scardigli (1978, p.7),

« est pauvre celui qui n'a pas accès à la société de consommation de masse et plus précisément à un grand nombre de biens et de services «normaux» : voiture, télévision, logement doté d'un certain confort et non surpeuplé, éducation et profession, diversité et caractère épanouissant des loisirs. »

La pauvreté correspond à l'absence d'aisance dans plusieurs domaines de la vie contrairement à la richesse qui correspond à une vie aisée, permettant un épanouissement personnel et social.

Selon le même auteur (1978, p.43), *« les différences dans les conditions de vie matérielles s'accompagnent des différences moins nettes, sur le plan de la vie sociale, aussi bien que sur le plan psychologique. »*

Nous comprenons que ces différences ne se limitent pas au seul aspect matériel mais que le pauvre et le riche se différencient aussi du point de vue social et psychologique, c'est-à-dire que les relations sociales entre les pauvres et les riches ne sont pas les mêmes que les relations entre les pauvres eux-mêmes ou les riches eux-mêmes. De ce fait, ils ne se traitent pas de la même façon. D'après l'ONU (1995, p. 59),

« la pauvreté se manifeste sous diverses formes : absence de revenu et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables ; faim et malnutrition ; mauvaise santé ; absence d'accès ou accès limité à l'éducation et autres services de base ; morbidité et mortalité accrues du fait des maladies ; absence ou insuffisance de logements ; environnement insalubre ; discrimination sociale et exclusion. »

Il est évident que la pauvreté se manifeste différemment et a de mauvaises conséquences sur la vie sanitaire, psychologique et sociale. En effet les pauvres peuvent être discriminés par les riches ou ceux qui ont des moyens matériels supérieurs à eux. Ces discriminations affectent les personnes de tous les âges y compris les enfants provenant des familles ayant des conditions de vie difficiles et cela ne reste pas dans les ménages mais se retrouvent dans les écoles que ces enfants fréquentent.

2.2.1.2. La guerre

Les guerres que connaît le monde de nos jours sont de différentes formes et touchent un bon nombre de personnes en Afrique et dans le monde entier. Selon le MSPLS (2002, p.11),

« les conflits notamment les guerres et les troubles civils qui sévissent en Afrique ainsi que d'autres catastrophes, touchent de nombreuses populations entretiennent et aggravent des problèmes de santé mentale. En effet, la guerre produit de graves blessures psychologiques qui laissent des séquelles pour toute la vie et qui interrompent le processus de développement normal de l'enfant. »

Ces guerres engendrent des traumatismes chez certains individus et ces derniers peuvent être affectés durant toute leur vie. Plus les guerres laissent des séquelles chez les individus plus ces individus adoptent un esprit sauvage jusqu'à ce qu'ils ne considèrent pas leurs frères comme leurs semblables. Dans les pays secoués par les guerres, des gens fuient leurs pays et quand ils reviennent, ils ne sont pas souvent accueillis à bras ouvert par leurs voisins. Cela peut être dû à diverses raisons. Ils rentrent pauvres dans la plupart des cas où ils ont des conflits fonciers avec ceux qui sont restés dans le pays. D'après le MSPLS (2002, p.22),

« certains facteurs de risques ont été soulignés comme à l'origine de la maltraitance. Les guerres civiles, ces catastrophes naturelles, les deuils, les séparations, le chômage, le déracinement, la famille monoparentale, les parents jeunes, éthyliques ou toxicomanes sont des facteurs de risques bien connus. »

Nous sous-entendons que les guerres sont parmi les facteurs à la base de la maltraitance. Cette maltraitance ne se limite pas à la famille restreinte mais s'applique aussi dans les grandes communautés comme les écoles, les églises, les gouvernements, etc.

La discrimination qui se fait entre élèves à l'école primaire peut donc être une des conséquences des guerres ou des violences dont ces élèves ont été témoins.

2.2.1.3. La culture

Dans le monde, il y a beaucoup de cultures puisque tous les gens ne vivent pas de la même façon. La culture dicte les manières de penser et d'agir, élabore des normes que les membres sont appelés à respecter. Ainsi, les cultures étant différentes, certaines attitudes sont acceptées dans telle culture alors qu'elles ne le sont pas dans telle autre. Il revient à dire que la tolérance des différences relève alors des représentations qu'ont les membres d'une société, en rapport avec la culture, ce qui fait par exemple que la manière dont la personne handicapée est perçue n'est pas la même dans toutes les cultures. Au Burundi par exemple, des parents cachent leurs enfants handicapés et les albinos.

Ndayisaba et De Grandmont (1999, p.24) se prononcent à ce sujet : « *L'enfant différent attire l'attention, il est vrai, mais selon la société dans laquelle il vit, son traitement et son acceptation seront bien dissemblables.* » Ces deux auteurs mettent l'accent sur le cas de l'enfant et nous comprenons que le traitement favorable ou défavorable dépend en grande partie de la société, donc de la culture de cette dernière. Cela veut dire que selon la culture, un enfant peut être accepté malgré ses difficultés d'adaptation liées à différents facteurs comme la déficience mentale, physique, comportementale alors que dans une autre culture, il peut être rejeté ou maltraité à cause de sa différence.

2.2.2. Les conséquences de la discrimination

Les différentes discriminations obéissent aux mêmes mécanismes d'exclusion, générant des inégalités réelles et une infériorité ressentie. Mais, il existe pour chaque groupe des victimes de discrimination, une spécificité de souffrance.

La discrimination par insulte ou par soupçon, agresse ceux qui sont concernés, suscite un sentiment de honte, de peur des autres et d'angoisse, ce qui porte atteinte à leur identité et à leur projection dans l'avenir. Il peut s'en suivre des conduites dangereuses pour la santé, des souffrances psychiques qui peuvent aboutir au suicide, des crises familiales et personnelles, l'échec scolaire, de la désocialisation, etc. Pour emprunter les paroles de Berge (1977, p.70), « *l'enfant qui se croit exclu ou rejeté connaît un terrible sentiment d'insécurité qui risque de l'entraîner à des conduites aberrantes, expression de son angoisse profonde.* » Il est évident que l'enfant angoissé peut réagir d'une façon négative pour pouvoir exprimer son sentiment et son angoisse.

Le même auteur (1977, p.74) continue en parlant de cet enfant discriminé :

« Si personne ne lui accorde de prix, il ne s'en accorde pas non plus à lui-même ; et, dès lors il n'y a plus de motif pour faire quelques efforts que ce soit, ni même pour vivre. C'est même le droit de vivre que l'enfant constamment rejeté, ne se croit pas accordé. »

Nous comprenons que ces comportements discriminatoires peuvent dépasser les limites jusqu'à conduire les victimes au suicide, refusant de continuer à vivre sans que personne ne s'intéresse à elles.

Les insultes, la mise à l'écart et les violences génèrent une honte qui reste encrée pour la vie. Il est difficile de construire son identité, quand au moment de cultiver l'estime de soi, la fierté d'être soi, d'avoir le plaisir à partager qui on est avec son entourage, on apprend la dissimulation, le rejet, l'intériorisation d'une honte.

L'élève préoccupé en questionnement, parfois en mal être, peut devenir l'élève décrocheur, absent, perturbateur. Ces questionnements peuvent gêner l'apprentissage et développer une estime de soi de plus en plus défaillante, ce qui ne permet pas d'avoir une réussite scolaire durable. Selon Chalvin (1999, p.144),

« beaucoup d'élèves en difficultés viennent à l'école en se disant et en annonçant bien haut : « Mon intérêt est ailleurs, l'école, ça ne m'intéresse pas. » Démotivés, ils ont du mal à adopter un comportement assertif, à devenir réalistes et à s'orienter vers ce qu'ils sont capables de réussir. Déçus, dépités, ils n'ont plus qu'un seul recours : l'agressivité, et ils installent un climat de violence en classe. »

Il est évident qu'en plus des échecs scolaires, un élève en difficultés peut être démotivé et peut s'adonner à l'agressivité.

Toute forme de discrimination, entraîne donc de lourdes conséquences notamment la solitude, la phobie scolaire, les résultats en baisse, la dépression, une tentative de suicide et parfois un changement d'établissement.

Les conséquences négatives de la discrimination sont nombreuses chez les victimes, d'où il importe de la prévenir et de lutter contre elle lorsqu'elle s'observe.

2.3. La prévention et la lutte contre la discrimination en milieu scolaire

Les comportements discriminatoires vont à l'encontre du principe d'égalité et portent atteinte à la dignité de la personne. Les prévenir et lutter contre elles constituent donc un objectif prioritaire d'éducation.

2.3.1. La prévention de la discrimination en milieu scolaire

La prévention contre les discriminations qui se font entre les élèves de l'école primaire peut se faire à travers des enseignements et les séances d'enseignement organisées à leur intention. Ces enseignements devraient viser en grande partie le respect de soi et des autres et les élèves doivent être amenés à réfléchir sur l'estime de soi et l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui. Il doit aussi encourager la tolérance et l'acceptation des différences ainsi que le respect d'autrui dans sa différence.

En plus de ces enseignements donnés à l'école, les enseignants doivent collaborer avec les parents et les autres partenaires pour la meilleure prévention contre les discriminations. Legault (1999, p.19) s'exprime à ce sujet :

« Le milieu scolaire n'est pas le seul à intervenir dans une optique de prévention. Il doit s'assurer que ces interventions tiennent compte de ce qui a été réalisé dès la petite enfance par les parents et les autres partenaires notamment les centres de services à la petite enfance ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux. Le rôle des parents auprès des jeunes enfants est capital. »

Nous comprenons que prévenir la discrimination ne se limite pas à un certain niveau, mais qu'il faut entrer en profondeur et s'intéresser à la petite enfance tout en accordant une valeur à la contribution des parents et les partenaires de l'école.

Il est nécessaire de prévenir des discriminations en milieu scolaire car elles sont illégales et d'ailleurs elles doivent être sanctionnées dans toutes les situations. En effet, prévenir les discriminations c'est garantir l'égalité des traitements de chacun dans l'accès aux droits, aux biens et aux services ; c'est éviter de défavoriser certaines catégories de la population. Pour y arriver, il faut être vigilant sur les pratiques mises en œuvre mais aussi il faut un travail sur les comportements et les mentalités, c'est-à-dire les stéréotypes et les préjugés ainsi que l'égalité effective des chances.

2.3. La prévention et la lutte contre la discrimination en milieu scolaire

Les comportements discriminatoires vont à l'encontre du principe d'égalité et portent atteinte à la dignité de la personne. Les prévenir et lutter contre elles constituent donc un objectif prioritaire d'éducation.

2.3.1. La prévention de la discrimination en milieu scolaire

La prévention contre les discriminations qui se font entre les élèves de l'école primaire peut se faire à travers des enseignements et les séances d'enseignement organisées à leur intention. Ces enseignements devraient viser en grande partie le respect de soi et des autres et les élèves doivent être amenés à réfléchir sur l'estime de soi et l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui. Il doit aussi encourager la tolérance et l'acceptation des différences ainsi que le respect d'autrui dans sa différence.

En plus de ces enseignements donnés à l'école, les enseignants doivent collaborer avec les parents et les autres partenaires pour la meilleure prévention contre les discriminations.

Legault (1999, p.19) s'exprime à ce sujet :

« Le milieu scolaire n'est pas le seul à intervenir dans une optique de prévention. Il doit s'assurer que ces interventions tiennent compte de ce qui a été réalisé dès la petite enfance par les parents et les autres partenaires notamment les centres de services à la petite enfance ainsi que le réseau de la santé et des services sociaux. Le rôle des parents auprès des jeunes enfants est capital. »

Nous comprenons que prévenir la discrimination ne se limite pas à un certain niveau, mais qu'il faut entrer en profondeur et s'intéresser à la petite enfance tout en accordant une valeur à la contribution des parents et les partenaires de l'école.

Il est nécessaire de prévenir des discriminations en milieu scolaire car elles sont illégales et d'ailleurs elles doivent être sanctionnées dans toutes les situations. En effet, prévenir les discriminations c'est garantir l'égalité des traitements de chacun dans l'accès aux droits, aux biens et aux services ; c'est éviter de défavoriser certaines catégories de la population. Pour y arriver, il faut être vigilant sur les pratiques mises en œuvre mais aussi il faut un travail sur les comportements et les mentalités, c'est-à-dire les stéréotypes et les préjugés ainsi que l'égalité effective des chances.

Cette vigilance doit être permanente non seulement dans l'espace de la classe mais particulièrement lors des récréations et des activités sportives. A ce niveau les équipes d'école doivent prendre conscience de la nécessité d'agir très tôt pour combattre ces stéréotypes et comportements discriminatoires. De leur part, les élèves doivent contribuer à la prévention des discriminations et des conflits.

D'après Chalvin (1999, p.130),

« pour éviter des conflits dans la classe, pour s'y préparer tranquillement, il est bon d'échanger entre enseignant et élèves sur les droits de chacun... Il est alors possible au moment où l'on refuse un droit à l'autre partie, d'en parler ouvertement et d'en débattre plus calmement. »

Cela montre qu'aussi les élèves ont leur part dans ce travail de prévenir les conflits et les violences dans leur classe. En effet, l'échange entre les élèves eux-mêmes et les élèves et les enseignants aiderait à connaître les droits de chacun afin de se respecter et respecter les autres. L'école doit offrir à tous les enfants des chances égales et une intégration réussie dans la société. Au sein des établissements, une importance particulière devra être accordée aux actions visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne dont toute forme de violence. Ces mêmes établissements doivent travailler à la prévention et mettre en place un système clair d'alerte et de sanctions.

2.3.2. La lutte contre la discrimination

Lutter contre la discrimination en milieu scolaire demande avant tout de sensibiliser les élèves et le personnel scolaire afin de permettre de parler publiquement du phénomène. Il ne faut pas minimiser ni rester sans réagir. L'action des enseignants est donc d'une importance capitale. Ainsi, la formation des enseignants qui doit s'appuyer sur l'idée que la diversité n'est pas une menace mais une richesse est d'une grande nécessité et cela parce que la simple information ne suffit pas.

Tous les éducateurs doivent garder à l'esprit que les enfants discriminés peuvent être traumatisés d'une manière ou d'une autre. C'est dans cette optique qu'il faut une organisation des jeux par exemple qui remettent des enfants ensemble.

Ndayisaba et De Gradmont (1999, p 371) s'expriment à ce sujet :

« Chez ces enfants le jeu a un double objectif. D'une part il aide à apprendre à revivre avec les autres et d'autre part, il permet à l'enfant traumatisé d'exprimer, d'extérioriser ses souffrances et ses angoisses afin de mieux les exorciser. »

Nous pouvons constater que le jeu contribue dans la lutte contre la discrimination dans la mesure où il aide à rétablir les traumatismes subis par les enfants et leur donne une occasion de se retrouver ensemble et de ce fait surmonter leurs problèmes et leurs mésententes.

La lutte contre la discrimination doit s'intéresser à différentes facettes étant donné que cette forme de violence se transmet par différents moyens. Par exemple à travers la télévision, quelques valeurs choquantes peuvent être transmises et souvent on accorde trop d'importance à cette dernière sans évaluer son importance dans la famille. Cela pourrait avoir beaucoup de conséquences sur le comportement des enfants et peut les conduire à de mauvaises conduites. D'après Chalvin (1999, p.24),

« la télévision montre dans tous les foyers, des images de violence physique ou verbale. Les unes sont jugées répréhensibles par tous, mais les autres ont une importance sur les jeunes élèves et semblent leur donner la permission d'être agressifs. En effet, certaines personnalités, de la chanson, de la musique ou de la politique se montrent, dans la petite lucarne, violentes, grossières et extrêmement agressives. »

Nous pouvons remarquer que la télévision est l'un des moyens de la transmission de la violence et qu'elle a un impact sur le comportement des enfants. De ce fait, il s'avère nécessaire que les parents et tous les éducateurs soient vigilants sur la façon dont leurs enfants reçoivent et utilisent les informations. Cela aiderait dans l'éradication des violences de toute forme.

2.4. La part de l'enseignant dans la gestion de la discrimination

Les enfants perçoivent très vite qu'ils sont défendus ou non par les adultes, c'est pour cela que les enseignants doivent s'impliquer massivement dans les problèmes que rencontrent

les élèves. Ne pas les aider pourrait amener à d'autres comportements qui seraient plus incontrôlables.

Tous les partenaires de l'éducation doivent contribuer au bon fonctionnement de l'école. De surcroît, les enseignants qui restent en permanence avec les enfants doivent promouvoir la diversité, mettre en avant ce qui est commun tout en valorisant les particularités individuelles. Les activités pédagogiques inclusives, comme celles améliorant le climat de la classe, celles favorisant ce qui rapproche plutôt que ce qui différencie ou sépare, celles priorisant la réflexion des élèves à la fois sur ce que chacun a de particulier et sur ce qu'il a en commun avec d'autres sans laisser personne de côté, sont dignes d'être mises en avant par les enseignants. Il est ainsi important que les parents et éducateurs s'occupent des enfants dans toutes les circonstances. Berge (1977, p.30) se prononce à ce sujet :

« Les parents et les éducateurs sont tentés de croire qu'ils ont seulement un rôle à jouer quand les enfants ont déjà agi en bien ou en mal. C'est comme s'ils s'attaquaient au symptôme sans se préoccuper de son origine. Or la période de crise n'est pas toujours la plus favorable pour intervenir : ne dit-on pas qu'il vaut mieux prévenir que guérir. »

Nous comprenons ici qu'il ne faut pas qu'ils attendent que le pire arrive avant qu'ils ne puissent intervenir. Les éducateurs doivent être toujours vigilants dans les bonnes et mauvaises situations au lieu de croiser les bras et attendre les moments difficiles.

Les enseignants ont une mission d'aider les enfants à gérer leurs conflits de manière constructive en identifiant les intérêts divergents et en recherchant les objectifs communs. Il est aussi important d'amener tous élèves à prendre conscience que tout le monde peut faire objet de discrimination (rejet, moqueries, injures, exclusions, violence...) et cela dans l'objectif de maintenir tous les enfants solidaires. Les enseignants ont le devoir d'accepter tous les enfants et toutes leurs familles telles qu'elles sont, sans jugements.

Pour y arriver, des enseignants doivent adopter et revoir des stratégies à mettre en œuvre selon ce qui arrive. D'après Berge (1978, pp.20-21), *« l'éducation en effet n'est pas l'œuvre de routine : mais bien de création continue, car elle est la poursuite et l'achèvement de l'enfantement. »*

Cela signifie qu'il n'est pas question de répéter la même chose dans l'éducation, mais plutôt d'innover et de créer de nouvelles stratégies chaque fois que l'occasion se présente et cela aiderait à la bonne marche de l'éducation.

Certains enseignants avec leurs dispositifs d'enseignants ne permettent non seulement de réduire les inégalités, mais peuvent même être à l'origine d'un renforcement de ces inégalités. Les élèves les plus faibles sont aussi ceux à qui l'on enseigne le moins alors que mettre tous les élèves au même niveau ne contribue pas à ralentir les plus forts. Les enseignants dans leurs stratégies pédagogiques devraient être neutres et diversifier les approches pédagogiques pour que tous les enfants puissent s'y retrouver.

En outre, les enseignants doivent individualiser l'enseignement pour qu'ils puissent s'occuper de tous les enfants individuellement en tenant compte des capacités et des difficultés individuelles. Les éducateurs ont en effet diverses responsabilités parmi lesquelles le devoir de s'occuper des enfants ayant des difficultés particulières. Selon Fouquet et Clavel (1978, p.44),

« les juges exigent une surveillance envers les enfants dont les maîtres connaissent la brutalité, le caractère difficile et instable ou même les déficiences physiques, les troubles caractériels et les anomalies mentales. »

C'est dire que les enseignants doivent identifier les enfants vulnérables afin de pouvoir les aider spécifiquement afin de promouvoir la diversité dans le domaine éducatif.

Cela étant, pour tous les enseignants, la tâche de gérer la discrimination n'est pas facile étant donné qu'ils doivent répondre aux besoins individuels de tous les élèves. Cela d'autant plus que, dans le contexte actuel au Burundi où les enseignants sont généralement confrontés à de classes avec un grand nombre d'élèves. Il est donc nécessaire qu'ils soient soutenus et le fait de collaborer avec leurs collègues peut être précieuse pour les aider à envisager différents moyens d'y parvenir.

La réussite est l'objectif visé par tous les hommes en général et les élèves en particulier. Aller à l'école est un grand pas dans la vie et y réussir nous ouvre de nombreux horizons. Kizerbo (1990, p.83) écrit à ce propos que,

« l'école est sans doute la principale voie de l'excellence dans la vie sociale, en particulier dans les secteurs de la bureaucratie d'état, des milieux

d'affaires, des professions libérales et du secteur des sciences, des lettres et des arts.»

En effet, l'école nous permet d'exister dans la société et d'y apporter une contribution valable. Il faut alors que cette école donne des enseignements de qualité et s'intéresse aux élèves à tous les niveaux. C'est pour cette raison que les enseignants doivent mettre en avant l'objectif principal de conduire tous les enfants à la réussite et ils doivent aussi s'occuper d'eux dans leurs différences et dans leurs difficultés.

2.5. Conclusion du chapitre

La discrimination en milieu scolaire se présente sous plusieurs formes. Il y a notamment celle qui est liée au sexe, à l'origine de l'enfant ou à son handicap. Elle est favorisée par la pauvreté, la guerre et la culture. Elle a aussi des conséquences sur la victime en ce sens qu'elle occasionne de la souffrance et affecte ses activités scolaires. Cela étant, toutes les personnes et les enseignants en particulier, sont tous concernés par la prévention et la lutte contre ce phénomène. Dès lors, il importe d'éclaircir le problème à l'étude ainsi que la procédure méthodologique utilisée pour mener la recherche à bon port.

CHAPITRE III : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

3.0. Introduction

Toute recherche découle d'un problème auquel le chercheur désire trouver des solutions ou des explications. Le présent chapitre de notre recherche est consacré à la problématique qui nous a amenée à formuler les objectifs à atteindre. Il a également été question de définir la démarche méthodologique que nous avons adoptée et de présenter le déroulement des opérations de terrain.

3.1. Problématique de recherche

Dans le but de compléter l'éducation familiale des enfants et de promouvoir l'instruction de ces derniers, l'école a une grande part et sa contribution en cette matière est irréfutable. La responsabilité de l'école n'est pas seulement l'avenir des enfants mais aussi il faut des mesures et des conditions qui doivent être mises en place pour la prévention des situations difficiles ou tout au moins en réduire les conséquences. Pour y arriver, l'engagement de tout le milieu scolaire et des partenaires comme les parents ainsi que toute la communauté éducative est nécessaire. A ce propos, Legault (1999, p.11) explique que

« la mission de l'école se réalise dans le cadre d'un projet éducatif élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, de la direction de l'école, du personnel enseignant, des autres membres du personnel de l'école, des représentants de la communauté et de la commission scolaire. »

Toutes ces personnes doivent se mettre ensemble dans l'objectif de respecter l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves en les rendant capables à réussir leurs études. Aussi, l'école transmet les connaissances de telle manière à satisfaire les attentes de la société en général et celles des élèves en particulier. Cela veut dire que l'école doit assurer l'éducation morale et physique, en plus de l'éducation intellectuelle.

L'entrée à l'école primaire constitue une grande expérience sociale pour l'enfant. En effet, l'école rassemble les élèves de différents milieux, de différentes cultures, de différents comportements et de différentes histoires. Et cela fait qu'on observe parmi ces élèves des divergences et des mésententes.

Les périodes de crise socio-politique qu'a connue le Burundi depuis 1993 contribuent d'une manière ou d'une autre à une transmission intergénérationnelle de la violence.

Delors (1996, p.53) se prononce à ce sujet : « *La crise sociale que connaît le monde actuel se conjugue avec une crise morale et s'accompagne du développement de la violence et de la criminalité.* »

Dans différentes écoles, peuvent se manifester des violences de diverses formes et qui sont faites par différentes personnes. Dans ce sens, les élèves peuvent discriminer leurs camarades qui selon eux, sont « différents » des autres. En effet, l'école est un lieu de rencontre de tous les enfants sans distinction aucune et ceux qui sont en difficultés, peuvent être mal accueillis par les autres. Selon Legault (1999, p.25),

« l'école constitue un des premiers lieux de la vie en société. Il est donc essentiel que l'élève différent y trouve sa place et s'y prépare à devenir un citoyen responsable, comme le font les autres jeunes de son âge. »

Ainsi, un milieu scolaire doit prendre en considération la diversité des besoins et des capacités des élèves et les approcher en respectant leurs différences en favorisant les apprentissages, tout en augmentant les réussites des élèves, y compris ceux ayant des besoins particuliers. C'est dans cette optique qu'une attention spéciale doit être portée aux élèves qui présentent des signes de difficulté de façon à adapter rapidement l'intervention pour mieux les aider. Nous comprenons ici la nécessité d'un enseignement individualisé qui vise à s'occuper des enfants selon les besoins de chacun et selon les problèmes d'adaptation rencontrés par ces derniers.

La prévention de la discrimination serait une meilleure et efficace voie de sortie mais une intervention rapide dès les premières manifestations, constitue une bonne approche pour réduire les effets néfastes. Il faut donc, à ce propos, intégrer chacun de ces élèves discriminés dans une classe ou un groupe ordinaire et aux diverses activités de l'école lorsque ses capacités et ses besoins montrent les bénéfices de cette intégration comme la facilitation de ses apprentissages et la non atteinte aux droits des autres élèves.

La discrimination qui se fait à l'école primaire est de nature différente et il s'avère nécessaire de lutter pour la qualification de n'importe quel élève en mettant les élèves au

même niveau. La grande responsabilité revient au personnel enseignant qui côtoie de façon permanente les élèves et qui peut remarquer en premier lieu s'il y a un problème ou pas.

L'enseignant peut faire évoluer les apprentissages de tout un groupe d'élèves et en même temps courir avec le temps, mais aussi il est appelé à répondre aux besoins de chaque élève en prenant en considération les capacités de chacun ainsi que les circonstances et l'atmosphère qui règne entre lui et ses camarades.

Ce qui est primordial, c'est que les enseignants et tous les partenaires prennent conscience que, comme les autres élèves, l'élève discriminé, à cause de son infirmité ou de sa différence, peut aussi réussir à s'instruire et se qualifier pourvu qu'on l'aide à y parvenir. Cela peut contribuer à lutter contre les discriminations dans le milieu scolaire.

Ce qui est important aussi c'est que les enseignants sachent que l'adaptation de tout élève en milieu scolaire est indispensable et que lorsque l'élève ne s'adapte pas peut avoir des ennuis tant sur le plan scolaire, psychique et sur le plan social. Fau & Boucharlat (1973, p.45) affirment à ce propos que

« L'inadaptation au groupe se traduit surtout par une situation d'isolement. L'enfant refuse de se mêler au groupe et à ses jeux, s'isole, ne se lie avec personne. Inversement, le groupe(...) ne l'invite pas à ses jeux. Cette situation peut se prolonger et devenir définitive. Celle-ci, lorsqu'elle se prolonge, retentit le plus souvent sur le travail et l'inadaptation au groupe se double sur l'inadaptation sociale proprement dite. »

Cela montre que l'enfant qui ne trouve pas une place dans son milieu se fait un monde à lui seul et ses activités se trouvent perturbées ainsi que sa vie relationnelle. Ainsi, ce phénomène de discrimination à l'école primaire implique que l'enseignant a une grande part dans la lutte contre cette forme de violence. En effet, il est sensé assurer la protection et l'intégration de tous les élèves en général et des élèves en difficultés particulièrement, dans le milieu scolaire.

C'est ainsi que, de par ces considérations, une question attire notre attention : *Quelles sont les connaissances, attitudes et pratiques des enseignants face à la discrimination à l'école primaire ?*

Cette question générale peut être scindée en d'autres plus spécifiques en vue de son opérationnalisation.

Ces questions sont les suivantes :

- Quelles sont les connaissances en matière de discrimination chez les enseignants à l'école primaire ?
- Quelles sont les attitudes des enseignants face à la discrimination à l'école primaire ?
- Quelles sont les pratiques des enseignants en matière de la discrimination à l'école primaire ?

Pour répondre à toutes ces questions posées, nous avons formulé des objectifs que nous avons cherchés à atteindre.

3.2. Objectifs de la recherche

Concernant les objectifs de recherche, nous avons défini l'objectif général et des objectifs spécifiques qui découlent de ce dernier.

3.2.1. Objectif général

L'objectif général de cette recherche est d'*étudier les connaissances, les attitudes et les pratiques des enseignants face à la discrimination à l'école primaire.*

3.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. *Explorer les connaissances des enseignants en matière de la discrimination à l'école primaire ;*
2. *Montrer les attitudes des enseignants face à la discrimination à l'école primaire ;*
3. *Cerner les pratiques des enseignants face à la discrimination à l'école primaire.*

3.3. Démarche méthodologique de la recherche

La définition de la méthodologie de la recherche est d'une grande importance pour une recherche, car elle permet de valider les données de cette dernière. C'est ainsi que se trouvent décrits ici la méthode utilisée, la technique de recherche ainsi que le déroulement de l'enquête.

3.3.1. Méthode de recherche : Méthode qualitative

En matière de la recherche, il revient au chercheur de choisir une méthode à utiliser et celle-ci doit être liée au phénomène à étudier. Son choix peut être porté sur une méthode quantitative ou qualitative.

Pour mieux réaliser notre recherche, la méthode adéquate est la méthode qualitative, décrite par Poisson (1990, pp.17-18) de la manière suivante :

« Une recherche qualitative, contrairement à celle du type positiviste, laisse beaucoup de place à l'improvisation comme à l'ajustement aux événements qui se produisent inopinément lors de l'investigation. Le devis de recherche n'est pas habituellement élaboré à partir d'une hypothèse qu'il faut confirmer avant de recueillir des données. »

Notre recherche avait pour but d'explorer un champ d'étude et non de confirmer ou infirmer des hypothèses. Nous avons visé la valeur, l'intérêt de chaque élément plutôt que sa fréquence.

Signalons qu'il existe une autre méthode de recherche, la quantitative, qui permet de recueillir les données statistiques et vise la généralisation et la fréquence. Cela veut dire qu'elle cherche à mesurer et classer les faits selon leur apparition. Cette méthode quantitative ne nous intéresse guère parce que nous n'avons pas en fait des hypothèses à confirmer, infirmer ou nuancer, ce qui nous amènerait à traiter statistiquement les données de recherche. Notre souci n'est pas de faire une étude comparative. Pour notre cas, il s'agit plutôt d'une recherche d'exploration des connaissances, attitudes et pratiques des enseignants à la discrimination à l'école primaire. Pour arriver à récolter les informations, nous avons fait recours à l'entretien semi-directif comme technique de récolte des données.

3.3.2. Enquête par entretien semi-directif

Dans la recherche en sciences sociales, il existe différentes manières de recueillir les informations et il faut choisir une technique permettant de récolter des informations fiables. Pour notre recherche, nous avons utilisé l'entretien semi-directif. Ce dernier implique le face à face entre le chercheur et l'enquêté. L'intérêt de l'entretien semi-directif est qu'il permet le contact direct du chercheur avec ses enquêtés. L'entretien fait que

l'enquête donne des informations en répondant aux questions du chercheur et c'est un moyen adéquat pour une recherche d'ordre psychologique.

D'après Festinger et Katz (1974, p. 107),

« les expériences déjà vécues par le sujet comme les intentions qui préparent son futur comportement ne peuvent guère être connues par d'autres moyens. Les perceptions, les attitudes, les opinions, qui ne se manifestent pas dans un comportement observable sont accessibles grâce à l'entretien. »

Par cette technique, le chercheur accorde moins d'importance à la standardisation des réponses. Il mène les interviews dans le sens des objectifs contenus dans le thème central de la recherche.

C'est dans ce sens que De Landsheere (1982, p. 52) écrit : *« L'enquêteur accorde moins d'importance à la standardisation qu'à l'information elle-même. Toutefois, il faut qu'en fin d'entretien, une série d'objectifs précis soient atteints. »* L'essentiel pour l'entretien semi-directif est que les objectifs de recherche soient atteints. Dans cette optique, un guide d'entretien est conçu autour des thèmes de recherche qui opérationnalisent le thème central, dans le sens des objectifs de la recherche.

Notre étude exigeait donc une rencontre physique et un échange verbal avec les enseignants de l'école primaire. Il ne s'agissait pas de leur donner la liberté totale lors de l'entretien, mais plutôt de les laisser s'exprimer par rapport aux items du guide d'entretien, mais de façon ouverte par rapport aux discriminations faites en milieu scolaire.

3.3.3. Terrain et population d'enquête

La population d'enquête nous aide à recueillir les informations dont nous avons besoin. Selon Mucchielli (1973, p.16), *« l'univers d'enquête est l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs d'enquête. »* Autrement dit, s'il faut mener des entretiens, on ne le fait pas avec n'importe qui, mais avec les détenteurs de l'information, c'est-à-dire les personnes qui sont concernées par l'étude. Dans le présent travail, nous avons mené une enquête en province Makamba, dans la D.C.E Nyanza-Lac, plus précisément dans les écoles primaires de Nyanza-lac I, II, III, IV, V et à l'école primaire de Kigembezi. En effet, ce projet de recherche a été initié en partenariat et avec le soutien de l'UNICEF. Ledit

projet propose d'étudier la transmission intergénérationnelle de la violence et de résilience au Burundi.

L'étude multi-systémique au niveau de l'école et de la communauté (M.S.C) est un sous-projet dans lequel nous avons été envoyée en commune Nyanza-Lac. En effet, l'enquête devrait se faire en quatre provinces dont Bujumbura Mairie, Rutana, Gitega, Makamba et nous devrions travailler dans l'une d'entre elles.

En ce qui concerne la population d'enquête, nous nous sommes adressée aux enseignants des écoles primaires en sachant qu'ils sont, pour la plupart du temps, avec les élèves, donc qu'ils peuvent être au courant des problèmes que ces derniers rencontrent.

3.3.4. Technique de choix des enquêtés

Dans maintes recherches, il est pratiquement impossible de faire une étude sur toute la population. Cela est dicté par la nature de la recherche. Dans cette logique, Robert (1982, p.208) souligne qu'« *avant d'entreprendre une recherche, il est prudent de vérifier la validité de plusieurs techniques destinées à répondre aux mêmes questions et la possibilité de les appliquer.* »

Tout chercheur a donc l'obligation d'être vigilant quand il s'agit de choisir la technique d'échantillonnage en tenant compte de sa validité. Puisque nous avons affaire à une étude exploratoire, nous avons fait recours à la méthode non probabiliste pour choisir nos enquêtés. Nous avons fait recours à l'échantillonnage typique orienté vers un objectif précis dans le choix de notre échantillon. L'échantillonnage typique est une technique non probabiliste qui consiste à définir les critères objectifs et pour identifier les sujets qui répondent à ces critères.

Signalons que le nombre total des écoles se trouvant dans la D.C.E Nyanza-lac est de 69. Nous avons choisi 5 écoles du centre urbain en raison de leur accessibilité, nous avons ensuite choisi une école éloignée du centre urbain pour voir les réalités de ce milieu. Dans ces écoles, nous nous sommes entretenue avec le plus d'enseignants possibles ; cela parce que la préenquête nous a permis de voir que les enseignants ont des avis très diversifiés par rapport à ce phénomène de discrimination et nous avons assez de temps pour les voir tous. Néanmoins, il y a ceux, avec qui nous ne nous sommes pas entretenue parce que dans ces six écoles, le nombre total des enseignants est de 135 dont 28 de sexe masculin et 107 de

sexe féminin. Nous nous sommes entretenue avec 72 enseignants, c'est-à-dire 55 de sexe féminin et 17 de sexe masculin.

Il y a 14 enseignants qui étaient en congé de circonstances ou à cause des maladies. Parmi ceux-ci par exemple, il y a deux enseignants de l'E.P Nyanza-lac IV qui sont des malades mentaux et ils sont presque tous les jours en congé.

Notons également que 10 enseignants, en majorité ceux de la 6^{ème} année, nous disaient qu'ils n'ont pas de temps parce qu'ils devaient accélérer et terminer les programmes prévus pour le trimestre. Dans d'autres cas, 19 enseignants n'étaient pas motivés et se plaignaient en disant qu'ils ne s'intéressent pas aux problèmes des enfants parce que l'Etat ne s'occupe pas d'eux convenablement. A l'E.P Kigembezi, nous y sommes allée en dernier lieu, ils étaient en train de préparer les examens et nous nous sommes entretenue avec peu d'enseignants, c'est-à-dire 3 enseignants sur 23 et les autres étaient très occupés. Aussi, parmi tous les 72 enseignants avec lesquels nous nous sommes entretenue, il y a ceux qui disent que ce phénomène de discrimination n'existe pas à Nyanza-lac encore moins à l'école primaire (ce sont 22 enseignants qui disent que ce phénomène n'existe pas) tandis que les autres disent que ce phénomène existe (50 enseignants affirment que ce phénomène existe). Ces enseignants avaient l'âge compris entre 25 et 50 ans.

3.3.5. Travail de terrain

Le travail de terrain fait valoir le déroulement du travail de récolte des données. Celui-ci se fait généralement en deux phases dans la mesure où avant de mener l'enquête, il faut tester les instruments de travail. C'est dans cet esprit que nous indiquons, dans cette section, le déroulement de la pré-enquête, d'une part, et celui de l'enquête elle-même, d'autre part.

3.3.5.1. Préenquête

Avant de commencer l'enquête, la préenquête est importante pour tester le guide d'entretien dans le but d'appréhender sa qualité et son intelligibilité. La pré-enquête a été ainsi faite dans le but de nous rassurer si l'instrument de recherche choisi était efficace pour récolter les données fiables et nous rassurer de la pertinence de nos objectifs de recherche. Il s'agissait d'un travail préliminaire à l'enquête elle-même afin de nous familiariser avec le terrain d'enquête. Selon Boudon (1980, p.33), pour le chercheur,

« la préenquête consiste en une reconnaissance de terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues ou, comme le disait Bacon, de ses prénotions de manière à faire apparaître des facteurs ou des variables explicatives qu'il cherche. »

Lors de notre préenquête, nous avons travaillé avec quatre enseignants de l'école primaire Nyanza-Lac I. Pour les choisir, nous avons parlé avec le Directeur et il nous a aidée à trouver les enseignants qui sont disponibles. Le hasard a fait que ce soit toutes des femmes qui enseignaient dans des classes différentes.

La préenquête nous a permis de fixer définitivement nos objectifs de recherche et d'évaluer la pertinence de notre problématique. Elle nous a aussi aidée à revoir notre guide d'entretien afin de modifier ou réajuster les questions. En effet, notre guide d'entretien était composé de trois sous-thèmes et chaque question devait correspondre au sous-thème dans lequel elle se trouvait.

Nous basant sur les données de la préenquête, nous avons déplacé une question du sous-thème intitulé : *« Attitudes des enseignants de l'école primaire face à la discrimination »* vers le sous-thème intitulé : *« Les pratiques des enseignants de l'école primaire en cas de discrimination »*. Cette question était formulée comme suit : *« Quel comportement adoptez-vous en cas d'un élève discriminé par ses camarades ? »*

La préenquête nous a permis de comprendre que la question ne correspondait pas au mieux avec le premier sous-thème dans laquelle elle était et cela grâce aux réponses que donnaient nos préenquêteés à cette question.

Par la suite, dans le même sous-thème des attitudes, nous avons remplacé une question par une autre parce que la première ne nous permettait pas de recueillir les informations dont nous avons besoin. Nous avons remplacé la question : *« Dans quel état vous plonge cette discrimination ? »* par *« Comment vous sentez-vous lorsque vous voyez ces enfants qui se discriminent ? »* Ceci parce que trois enquêtés nous avaient répondu qu'ils ne comprenaient pas la première question. C'est donc cette phase de la préenquête qui nous a permis de tester notre guide d'entretien et de cerner la pertinence des questions et leur reformulation. Après la préenquête et la reformulation des questions, nous avons entamé l'étape suivante à savoir l'enquête proprement dite.

3.3.5.2. L'enquête proprement dite

Comme signalé plus-haut, nous avons mené notre enquête dans la province de Makamba, en commune Nyanza-Lac, plus précisément dans la D.C.E Nyanza-Lac. Arrivée à Nyanza-Lac, nous avons remis une lettre à l'Administrateur de la commune Nyanza-Lac. Cette lettre venait du ministère du développement communal et annonçait les travaux que nous avions à mener dans cette commune dans le cadre du projet, mentionné ci-haut, de l'UNICEF. Après l'accord de l'Administrateur, nous sommes allé montrer la lettre au D.C.E et ce dernier est allé nous présenter aux directeurs des écoles primaires dans une réunion qui se tenait le même jour. Après, nous nous sommes rendu dans une école pour y recueillir des données. Les directeurs nous aidaient à trouver les enseignants disponibles et, à leur absence, ce sont les maîtres-responsables qui se chargeaient de cette tâche.

Nous nous étions muni d'un appareil enregistreur pour recueillir toutes les informations avec fidélité et sans que rien ne nous échappe. Nous devions expliquer à nos enquêtés le bien fondé de cet enregistreur tout en leur garantissant l'anonymat. Nous commençons par des échanges d'ordre général, des salutations et des présentations pour gagner la confiance de l'interviewé. C'est après ces brefs moments d'échange que nous annonçons l'objectif de notre travail et nous ne mettons pas l'appareil enregistreur en marche avant que le consentement de tous soit obtenu. Au cours de l'entretien proprement dit, après avoir posé une question, nous laissons l'enquête s'exprimer aisément. Nous n'intervenons que quand il s'agissait des points à clarifier soulevés par l'interviewé lui-même ou pour des relances en cas de blocage. Nous devons cette retenue aux recommandations de Pinto et Grawitz (1964, p.819) pour qui,

« A partir du moment où l'enquêté commence à parler, l'enquêteur ne doit pas l'interrompre ou le questionner, mais demeure dans une attitude de compréhension ou d'empathie. »

Nous comprenons que l'enquêté doit effectivement parler librement, sans interruptions de la part de l'enquêteur, pour ne pas lui suggérer des réponses ou le mettre mal à l'aise. L'enquêteur doit faire preuve d'une écoute empathique.

3.4. Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons mis en évidence la problématique et le cadre méthodologique de la recherche. Ceci nous a permis de mettre au clair la pertinence de la recherche, ce qui s'est accompagné de la définition de la démarche méthodologique utilisée pour parvenir aux résultats de la recherche. En utilisant la méthode qualitative et l'entretien semi-directif comme technique de recherche, nous avons pu recueillir les données que nous avons par la suite analysées, ce qui nous permet d'aborder la deuxième partie de la recherche.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE DES DONNEES ET
INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA
RECHERCHE**

CHAPITRE IV : CONNAISSANCES DES ENSEIGNANTS EN MATIERE DE DISCRIMINATION A L'ECOLE PRIMAIRE

4.0. Introduction

La discrimination est un phénomène qui s'observe dans différents milieux. Elle est préjudiciable au bien-être des victimes et de la communauté. Le milieu scolaire n'est pas épargné de la discrimination qui, souvent, entache le cours normal des activités scolaires. Ainsi, étant donné que les enseignants de l'école primaire doivent faire face à cette discrimination faite en milieu scolaire, il importe de mettre en évidence leurs connaissances en matière de ses formes, ses facteurs favorisant et ses conséquences.

4.1. Les formes de discrimination en milieu scolaire

La discrimination se fait de façon diversifiée selon le milieu dans lequel on se trouve, le contexte socio-culturel et les gens qui la pratiquent. En milieu scolaire, les principales formes de discriminations entre les élèves sont liées au sexe, au statut socio-économique, aux maladies, aux conflits fonciers, à l'albinisme et aux handicaps.

4.1.1. Discrimination liée au sexe

Le rôle sexuel tient une place importante dans l'organisation sociale. La différenciation de ce rôle est liée à l'éducation qui a tendance à faire en sorte qu'il y ait un caractère et des activités propres à chaque sexe. Ceci fait que dans le milieu scolaire, les garçons et les filles s'excluent dans certaines activités et ne se traitent pas de la même façon. Voici par exemple les propos de N.E, 46 ans, enseignant en 5^{ème} année:

« Ubwoko bw'ikumirana duhura kenshi bufatiye ku gitsina. Hariho ibikorwa womengo vyagenewe abahungu, ibindi abigeme gusa. Ivyo turabibona kandi no mu nkino abana bagira rimwe rimwe tukanibaza :mbega abahungu ntibashobora gukina rurya rukino canke abigeme ntibashobora gukina urukino ka naka ? Abana badasangiyeye ibitsina ntibanavugana muri récréation. Mu minsi iheze, PAM yaraha imfungurwa abanyeshure, nitwigera tubona umuhungu asangira n'umukobwa, hama nanje ivyo ndabifata nk'ubwoko bw'ikumirana. »

Ce qui veut dire:

« Les formes de discrimination qu'on rencontre sont souvent liées au sexe. Il y a des travaux qui semblent réservés aux garçons, d'autres aux filles seulement. On

peut remarquer ce phénomène aussi dans des jeux que font les enfants, et des fois on se demande si les garçons ne peuvent pas participer à tel jeu ou les filles à tel autre jeu ? Les enfants de sexe différent ne discutent pas non plus pendant la récréation. Ces derniers temps, le PAM donnait de la nourriture aux élèves, et nous n'avons jamais vu un garçon manger ensemble avec une fille, et moi je considère cela comme une forme de discrimination. »

Il est évident que, dans le milieu scolaire, les garçons et les filles se différencient de par leurs travaux, leur force physique, leurs loisirs, etc ; cette différenciation est suivie par des maltraitances et des perturbations des relations entre les écoliers des deux sexes dans le cadre des activités scolaires. Cela a un caractère social dans la mesure où il y aurait des travaux et des manières d'être qui sont en grande partie attribués à tel sexe plutôt qu'à tel autre sexe. En effet, Mead (1971, p. 283) explique que,

« on enseigne au garçon qu'il doit être capable de dépasser la fille, puisqu'il est un garçon et qu'il est juste de comparer leurs résultats au même âge(...). Si un petit garçon pleure, on le gronde plus qu'une fille qui pleure. Lorsqu'elle le dépasse, on lui dit que c'est encore pire que s'il avait été dépassé par un garçon. »

Nous constatons que dans l'éducation que les garçons reçoivent, on les incite à fournir le maximum d'efforts dans tout ce qu'ils font afin de ne pas rester au même pied d'égalité que les filles. Les filles de leur part intériorisent cela et s'écartent des garçons. Ces enfants forment des groupes différents et chaque groupe vaque à part à ses activités.

4.1.2. Discrimination liée au statut socio-économique et aux maladies

La différence au niveau des conditions de vie a une incidence sur la vie relationnelle. Elle donne lieu à une comparaison sociale, ce qui peut porter atteinte aux relations entre les personnes ne vivant pas les mêmes conditions de vie. Ceci se remarque aussi dans le milieu scolaire où les petits enfants de l'école primaire vivant dans de bonnes conditions ne tolèrent pas leurs camarades vivant dans des conditions précaires.

Nous trouvons cela dans les propos de N.J, 34 ans, enseignante en 3^{ème} année :

«Umwana arashobora kuraba umugenzi wiwe atambara n'ikambambiri, yambara impuzu zitabutse, iyo rero umwicaritse impande yiwe, urashobora ku remarqua ko uwo mwana abaye gêné kandi, adakurikira neza ivyigwa.»

Ce qui veut dire :

« Un enfant peut observer son camarade qui ne porte même pas de babouches, qui porte des habits déchirés et, lorsque tu lui fais asseoir avec lui, tu peux remarquer qu'il est gêné et ne suit pas les cours convenablement. »

Nous constatons que les enfants des familles aisées ont du mal à nouer des relations avec les enfants des pauvres. Ceux-là ne se sentent pas à l'aise avec ceux-ci même en classe, ce qui fait qu'ils les rejettent, se sentant gênés par leur présence.

A propos de la discrimination liée aux conditions de vie, N.F, 40 ans et enseignante en 2^{ème} année, nous dit ceci :

«Abana b'abakene bakumirwa na bagenzi babo kandi harya baruhutse, abanyeshure babayeho neza baregezayo abandi. Kandi abanyeshule barwaye indwara zimwe zimwe barakumirwa na bagenzi babo. Nk'akarorero mw'ishule iwanje hari ho umunyeshule afise ingorane zo mu kanwa kandi aranuka. »

Cela veut dire :

« Les enfants se discriminent à cause des conditions de vie dans lesquelles ils vivent. Les enfants pauvres sont discriminés par leurs camarades et, pendant la pause, les élèves qui vivent dans de bonnes conditions écartent les autres. Même les élèves souffrant de certaines maladies sont discriminés par leurs camarades. Par exemple dans ma classe, il y a un élève qui a des problèmes dans la bouche et il sent mauvais. »

Les élèves qui souffrent de certaines maladies font face à des problèmes d'exclusion et de rejet de la part de leurs camarades de classe, surtout lorsque ces maladies ont une connotation sociale particulière ou lorsque ces élèves n'ont pas d'informations ou de connaissances suffisantes sur la maladie. Et il est à noter que certaines maladies sont à relier aux conditions de vie de la victime, ce qui accentue la discrimination.

D'après Barrière (1978, p. 20),

« chacun sait bien que certains ont un niveau de vie beaucoup plus élevé et que nombreux sont ceux qui demeurent à un niveau inférieur. (...) Dans l'un et l'autre cas, on se heurte à un vice des structures internes de répartition qui est une des principales causes d'exclusion des personnes. »

Les inégalités et les écarts qui se remarquent ainsi dans la vie de tous les jours et dans tous les domaines de la vie, creusent un fossé énorme entre les personnes qui vivent dans des conditions de vie différentes. Ceci traduit donc une certaine exclusion sociale, souvent faite par les gens ayant de bonnes conditions d'existence.

4.1.3. Discrimination liée aux conflits fonciers et autres différends

Dans le Burundi traditionnel, la terre était une très grande richesse et même actuellement, beaucoup de personnes ont gardé cette valeur et restent attachées à leurs terres. Les guerres qu'a connues le Burundi ont fait que des gens quittent le pays en y laissant tous leurs biens. A leur retour, des conflits fonciers se sont observés entre les rapatriés et ceux qui étaient restés. Les enfants issus de ces familles en conflits ont du mal à s'entendre et ces problèmes de ménages vont jusqu'à l'école où ces enfants se rencontrent. Voici par exemple ce qu'en dit N. S, 28 ans, enseignante en 2^{ème} année :

« Kuri iri shule, hariho abanyeshure bahungutse n'abagumye mu gihugu. Mu mibano, hariho amatati menshi y'amatongo, abavyeyi b'abana bama kenshi muri tribunal, abo bana nabo rero ntibumvikana kw'ishule bakavuga ko umuryango ka naka watwaye amatongo yabo canke ko babanka bakanabaroga. Abana babona ingene mu miryango yabo bakumirana nabo bakagira gutyo kw'ishure. »

Ce qui signifie :

« A cette école, il y a des écoliers rapatriés et ceux qui sont restés dans le pays. Dans les ménages, il y a beaucoup de conflits fonciers, les parents des enfants sont souvent au tribunal et les enfants ne s'entendent pas à l'école en disant que telle famille a pris leurs terres ou en disant qu'ils les haïssent ou les ensorcellent. Les enfants voient comment dans leurs familles, ils se discriminent et ils font de même à l'école. »

Les élèves suivent le mauvais exemple de leurs aînés, la haine gagne leurs cœurs dans la mesure où les gens ont des représentations et des attitudes controversées vis-à-vis de la C.N.T.B. qui a la mission de trouver des solutions à ces problèmes. Il s'ensuit que ce conflit intériorisé par les enfants se manifeste même à l'école où les relations entre des écoliers en provenance de familles en conflits, sont perturbées. Ainsi, des stratégies et des voies de sorties doivent être envisagées dans la mesure du possible, comme le suggère Ntabona (2002, p. 49) en ces termes: « *Le conflit est au cœur des relations humaines mais tout doit être fait pour régler pacifiquement les différends et éviter que les séquelles ne se transforment en catastrophes.* »

Autrement dit, le conflit s'inscrit dans la relation humaine et est quelquefois inévitable. L'essentiel est qu'il soit géré pour en limiter les dégâts, à fortiori, en ce qui est du domaine foncier qui fait couler beaucoup d'encre et de la salive dans la société burundaise, allant même à affecter le milieu scolaire.

Aussi, la société a une attitude particulière par rapport à certaines familles, notamment celles prises pour voleuses ou sorcières. N.H, 29 ans, enseignant en 6^{ème} année, nous le dit dans ses propos :

« Ubwoko bw'ikumirana tubona bufatiye ku matati abana bafise mu miryango yabo. Umwana arashobora gukumirwa kubera abavyeyi biwe bikekwa ko ari ibisuma canke abarozzi. »

Cela veut signifier :

« Les formes de discriminations qu'on observe sont liées aux conflits que les enfants ont dans leurs familles. Un enfant peut être discriminé parce que ses parents sont soupçonnés d'être des voleurs ou des sorciers(...). »

C'est dire en fait que le conflit vécu dans les familles se prolonge jusque dans le milieu scolaire. Les enfants issus de familles qui ne sont pas vues d'un bon œil dans la société se voient du coup mis à l'écart par les autres élèves, ce qui constitue une forme de discrimination car ces enfants ne font que subir l'image sociale de leurs familles.

4.1.4. Discrimination liée à l'albinisme et aux handicaps

La couleur de la peau d'une personne peut l'affecter dans sa façon d'être et dans ses relations avec l'entourage, surtout lorsque cette couleur n'est pas identique à celle des personnes se retrouvant dans sa communauté.

L'albinisme est l'un des exemples les plus parlants. De ce fait il occupe une grande place dans les formes de discriminations qui s'observent. Les albinos sont marginalisés voire discriminés par les autres, les grands comme les petits ne sont pas compris par la majorité des gens.

A l'école primaire, comme nous le signale K.V, 50 ans, enseignante en 5^{ème} année, les albinos sont discriminés par leurs camarades de classe :

« Uturorero tubona, dufatiye kenshi ku rukoba, iyo twakiriye umu albinos. Ngaha ntituramuronka mugabo kuri E.P II barahari, abana barabatwenga, bakiruka iyo bamubonye(...). »

Ce qui veut dire :

« Des exemples (de discrimination) qu'on observe souvent sont liés à la peau lorsqu'on accueille un albinos. Ici on n'en a pas encore mais à l'E.P II il y en a, les enfants rient et courent en le voyant(...). »

Cette discrimination qui est liée à la couleur de la peau a été aussi évoquée par N.T, 41 ans, enseignante en 5^{ème} année dans ses propos : *« Turafise ngaha kuri iri shure aba albinos, abanyeshure bamwe barabatinya, ntibashobora kuguma impande yabo. »*

Ce qui signifie : *« Nous avons ici dans notre école des albinos et certains élèves ont peur d'eux et ne peuvent pas rester auprès d'eux. »*

Cette forme de discrimination se manifeste de manières différentes. Il peut s'agir des éloignements, des moqueries, des injures, etc et ceci est lié au fait que la société a une représentation de l'albinisme généralement liée au surnaturel, même si il est à reconnaître que cette conception connaît une certaine évolution dans le sens positif. En effet, d'après Trannoy (1971, p. 56),

« dans la société primitive, même au-delà de la loi de la jungle, on le (l'albinos) supprimera ; dans la société plus évoluée, on le fuira, ou bien on l'éloignera de la communauté. »

En fait, l'albinisme fait objet de nombreux préjugés et stéréotypes. L'albinos est même perçu comme ayant des pouvoirs bénéfiques ou maléfiques.

Il s'ensuit toute une panoplie de pratiques pouvant même aller jusqu'à des tueries à l'endroit des albinos, comme cela s'est observé par ailleurs au Burundi ces dernières années. Cette image d'un albinos est alors encrée dans la conscience de ses camarades de classe qui le mettent à l'écart.

Il est aussi observé une discrimination liée aux diverses formes de handicap (physique, sensoriel, mental,...). Des élèves handicapés peuvent être écartés par leurs camarades de classe comme cela a été évoqué par N.C, 32 ans, enseignante en 5^{ème} année : *« Hariho kw'iri shule umwana afise inyonzo, womengo ni igikuri, abagenzi biwe baramukumira, bakanamutazira BABU. »*

Ce qui signifie : *« Il y a à cette école, un enfant qui a une scoliose, on dirait que c'est un nain ; ses camarades le discriminent et le surnomment BABU. »*

Le handicap fait que des élèves de l'école primaire discriminent celui qui en est victime et ce dernier peut se sentir comme n'étant pas à sa place. Certains l'injurient, les autres peuvent même le battre ou lui coller des surnoms se rapportant à ses problèmes. Ceci rencontre le constat de l'OMS (1988, p.22) selon lequel *« souvent les personnes handicapées sont exclues de la vie sociale et culturelle à cause de certaines attitudes. Les gens tendent à éviter les contacts et les relations personnelles avec les handicapés. »*

Nous remarquons que le fait que les élèves « normaux » mettent en écart un élève en situation de handicap relève des attitudes et des représentations de la société envers les personnes en situation de handicap en général. Celles-ci sont en fait mises au ban de la société, elles ont des problèmes à établir des relations avec les gens dits normaux. Ceci est intériorisé par les enfants « normaux » qui se comportent alors comme telle dans leurs relations avec les enfants handicapés en milieu scolaire.

Il est donc de fait que la discrimination en milieu scolaire se présente sous plusieurs formes. De façon générale, ce sont des discriminations qui s'observent même dans la

société qui sont reproduites à l'école, étant donné qu'elles sont dues à plusieurs facteurs souvent imbriqués.

4.2. Les facteurs favorisant la discrimination à l'école primaire

La discrimination en milieu scolaires ne relève pas du hasard. Non plus, elle n'est pas à lier à un seul facteur mais plutôt à beaucoup de facteurs en interrelation.

C'est ainsi que la pauvreté, les crises socio-politiques, l'éducation, la peur, l'ignorance, la sous-estimation occupent une grande place dans les discriminations qui se font entre les élèves de l'école primaire.

4.2.1. La pauvreté et la crise socio-politique au Burundi

La pauvreté frappe de plein fouet la population burundaise et bon nombre de pays africains. Elle est la source de plusieurs difficultés, que ce soit au niveau individuel, social, relationnel, etc. Cette pauvreté, qui saccage la vie des individus, inflige aussi de lourdes conséquences aux enfants de l'école primaire qui se retrouvent dans l'incapacité de se supporter en n'étant pas dans les mêmes conditions.

N.G, 32 ans, enseignant en 1^{ère} année, nous dit : « (...) *Iryo kumirana rifatiye ku kugene babayeho gutandukanye ritumwa n'ubukene kandi igihe cose bazoba mur'ubwo bukene, barabandanya gukumirana.* »

C'est-à-dire : « (...) *Cette discrimination liée aux conditions de vie différentes est favorisée par la pauvreté et tant que les gens vivent dans la misère, ils continuent à se discriminer les uns les autres.* »

Il est évident que la pauvreté constitue une cause des discriminations liées aux conditions de vie différentes. En effet, un enfant sale, qui porte des habits déchirés, ne trouve pas une place parmi ses camarades de classe qui sont bien soignés et qui portent des habits neufs. Les élèves ont tendance à établir des amitiés suivant les conditions de vie de leurs familles d'origine.

N.C, 43 ans, enseignante en 1^{ère} année, est du même avis dans ses propos :

« *Ikumirana riterwa hanini n'ubukene. Aha i Nyanza-lac, abantu barakenye, kenshi baranabura ico bambara canke bafungura. Rero, umwana araza mw'ishure*

atamerewe neza kubera ashonje, hejuru y'ivyo, abagenzi biwe ntibamurabe ryiza. Ntakurikira mw'ishure, iyo tumubajije igituma, akavuga ko yaraye ubusa. Mw'ijambo rimwe, iryo kumirana riva kuri crise yabaye mu gihugu hamwe no ku nzara iri mu banyagihugu.»

Ce qui veut dire:

« La discrimination est causée en grande partie par la pauvreté. Ici à Nyanza-lac, les gens sont pauvres, souvent ils ne sont même pas capables de trouver les habits à porter ou la nourriture. Donc, un enfant vient en classe et ne se sent pas à l'aise car il a faim et en plus de ça ses camarades ne le regardent pas bien. Il ne participe pas en classe et quand on lui demande pourquoi, il dit qu'il n'a pas mangé de toute la nuit. En un mot, cette discrimination trouve origine dans la crise qu'a connue notre pays et dans la famine qui est dans la population. »

Ici, nous comprenons que la pauvreté, qui fait que les gens se rejettent, est aussi liée aux guerres qu'a connues le Burundi. En effet, la guerre met la population dans une situation qui ne lui permet de travailler afin de gagner la vie. Etant donné que la guerre engendre la famine et la pauvreté, cette dernière a aussi ses effets. D'après Campeau et ses collaborateurs (2004, p.291),

« quand la pauvreté nous impose ses humiliations, ses frustrations et ses déceptions, on ne peut qu'en souffrir. De cette souffrance naissent alors des sentiments contradictoires : on ressent, d'une part, la honte et l'impuissance et, d'autre part l'agressivité et la révolte. »

La pauvreté fait que les gens entretiennent de mauvaises relations dans la mesure où ils adoptent des comportements avec cette situation inconfortable. Ceux qui sont frappés par la pauvreté éprouvent de la bassesse par rapport à ceux qui sont « riches » et ces derniers peuvent n'avoir que du dédain envers ceux qui ne sont pas semblables à eux. Même les burundais aiment dire : « *Hayaga abangana* », pour dire que les gens qui ne s'équivalent pas n'échangent pas entre eux, ou tout simplement que leur relation est difficile, voire impossible.

C'est ainsi que cette discrimination se fait aussi valoir dans le milieu scolaire, étant donné qu'il s'agit d'un endroit où se rencontre des enfants en provenance des familles différentes si l'on s'en tient aux conditions de vie.

4.2.2. L'éducation et l'imitation des parents

L'éducation constitue le moteur de la socialisation. C'est elle qui façonne notre manière d'être. C'est l'entourage immédiat qui assure en premier l'éducation de l'enfant, et cet entourage est généralement constitué par la famille, les parents y tenant la place clé.

En fait, les enfants prennent les parents comme leurs modèles à travers les relations qu'ils ont avec ces derniers. L'école et les autres agents de socialisation ne viennent que compléter ce qui est déjà acquis en famille. Ainsi, la discrimination faite en milieu scolaire peut trouver son origine dans les manières de faire observées chez les parents, comme cela est par exemple exprimé par N.P, 40 ans, enseignant en 1^{ère} année, en ces termes :

« Abana bumva ivyo mu ma quartiers yabo canke ku bavyeyi babo hama bakabigumiza mu mutwe. Abana bafata ningonga kandi iyo bumvise ikintu ku bwoko nk'akarorero, ntibashobora kubitandukanya, mugabo barabigumana quand même. Abana rero bapfuka kw'ishure ivyo bumva ahandi. (...) »

Cela signifie :

« Les enfants entendent cela dans leurs quartiers ou chez leurs parents et le gardent en tête. Les enfants intériorisent vite et s'ils entendent quelque chose en rapport avec l'ethnie par exemple, ils ne peuvent pas les différencier mais ils gardent ça quand même. Donc les enfants appliquent à l'école ce qu'ils entendent ailleurs. (...) »

Il est à constater que la grande part revient aux adultes dans les comportements des enfants. Ceux-ci ne font que reproduire ce qu'ils ont perçu chez les parents en particulier et les adultes en général. Les enfants apprennent par imitation, ils ont une grande estime pour les adultes et mieux serait de les imiter et s'identifier à eux. Selon Reymond-Rivier (1977, p.80),

« les premières imitations ou identifications avec les gestes d'autrui(...) ne sont que des reproductions en miroir des gestes de l'adulte ; l'enfant se range consciemment du côté de l'adulte et s'efforce de faire comme il fait. »

Cela montre que les comportements, les paroles des adultes influencent énormément ceux des enfants et cela dans le bien que dans le mal. Ainsi, les élèves de l'école primaire

peuvent marginaliser ou maltraiter leurs camarades en difficultés simplement parce qu'ils voient comment réagissent leurs aînés ou bien parce qu'ils ont été éduqués ainsi.

4.2.3. La peur du danger

Devant une situation inhabituelle, les individus ne réagissent pas de la même façon et cela encore pour diverses raisons, conscientes et/ou inconscientes. Ainsi, la peur peut être une réaction à une situation problématique, comme elle peut aussi en être la cause ou contribuer dans sa persistance. En matière de la discrimination à l'école primaire, la peur est l'une des causes à la base de ces discriminations, à en croire les propos de certains de enquêtés. En effet, selon eux, les élèves discriminent leurs camarades qui sont *différents* des autres par peur de subir le tort venant d'eux. Le cas qui est particulièrement relevé ici concerne l'albinisme. A ce sujet, N.G, 35 ans, enseignante en 3^{ème} année, s'exprime ainsi : « *Iryo kumirana ryaterwa n'ubwoba, abana babona ko abo ba nyamwema bataremwe nkabo kandi bakiyumvira ko bashobora kubarya.* »

Ce qui signifie : « *Cette discrimination est favorisée par la peur, les enfants voyaient que ces albinos ne sont pas créés comme eux et pensaient qu'ils pouvaient les manger.* »

C'est dire que ces élèves, en s'écartant des albinos ou en les écartant, ils désirent s'éloigner ou éloigner le danger, étant donné que l'albinisme est entouré de divers mythes se rapportant essentiellement à la magie et au surnaturel. Dans ce cas, la discrimination est en quelque sorte une façon de se protéger contre les maux qui seraient liés à l'albinisme.

N.C, 38ans, enseignante en 6^{ème} année, ajoute ceci :

« *Abana bakumira bagenzi babo bagwaye kubera bafise ubwoba bwo kwandukirwa nizo ndwara. Kur'abo bana bagendana ubumuga, bagenzi babo bafise ubwoba bwo kubatoneka.* »

Ce qui veut signifier :

« *Les enfants discriminent leurs camarades parce qu'ils ont peur d'être contaminés par ces maladies. Pour les enfants-handicapés, leurs camarades ont peur de leur faire mal.* »

Ici, nous constatons que c'est la peur d'être contaminé et la peur de faire du mal aux autres qui font que ces enfants discriminent leurs camarades de classe.

Cela rejoint la première idée qui dit que la discrimination est liée à la protection personnelle et il s'ajoute l'idée de la protection d'autrui dans la mesure où pour ces enfants, le fait de côtoyer ceux qui ont des problèmes risque de les enfoncer dans leur situation pénible au lieu de les soulager. Selon Veil (1968, p.144),

« au fond, tout un chacun a peur du handicap. C'est l'image de la souffrance, de la difformité, c'est l'annonce de la mort, la menace contre l'intégrité vitale du partenaire sain. C'est pourquoi il est si important de s'efforcer de l'annuler(...) »

Le souci de préserver la vie est ancré dans la nature humaine et l'idée de la perdre représente une préoccupation inévitable pour toute personne. C'est pour cette raison que beaucoup de mécanismes et stratégies de défense sont adoptés afin de repousser ce qui peut être nuisible à la vie humaine y compris même en cas de discrimination, les élèves voulant éviter des situations pénibles qui pourraient être consécutives à un contact avec un élève ayant un handicap ou une maladie.

4.2.4. La nature des enfants et leur niveau de développement intellectuel

Le niveau intellectuel des élèves de l'école primaire est généralement bas tel qu'il y a des aspects de la vie qu'ils ne peuvent pas comprendre, ce qui peut perturber la vie relationnelle dans la mesure où la relation que nous établissons avec les autres est souvent liée aux connaissances que nous avons de la situation dans laquelle nous sommes. Le manque d'expérience ne leur permet pas de se rendre compte qu'il peut surgir des problèmes n'importe où et n'importe comment. De ce fait, les enfants dénigrent leurs camarades qu'ils estiment *différents* d'eux parce qu'ils ne comprennent pas tout simplement la situation vécue par autrui. Voici par exemple les propos de N.M, 33ans, enseignante en 3^{ème} année :

« Jewe niyumvira ko ivyo vyose biterwa n'ivyiyumviro vy'ubwana. Ni bato kandi ntibazi ico ari co ubukene. Ntibatahura kandi ko umuntu ashobora kugira ingorane, akamugara canke akaremwa uko. Ni ukutamenya kw'abana muri make.»

Version française :

« Moi je pense que tout cela est dû aux pensées de l'enfant. Ils sont très petits et ne savent pas ce que c'est la pauvreté. Ils ne comprennent pas non plus qu'une

personne peut avoir des problèmes et être handicapée ou peut être créée ainsi. C'est l'ignorance des enfants en un mot. »

L'enfance est une période où l'intelligence n'a pas encore atteint le niveau de compréhension abstraite afin de faire des déductions logiques, de réfléchir par rapport au passé et d'anticiper sur l'avenir. Il devient ainsi difficile de saisir ce qui est différent de soi, d'accepter les autres enfants différents de soi car, pendant l'enfance, une personne différente des autres est considérée comme une menace. A ce sujet, N.A. 33 ans, enseignante en 1^{ère} année, s'exprime également :

« Ni abana kandi ni ibitazi, ni naco gituma bakumirana. Mu bisanzwe, iyo aba ari umuntu akuze abonye ko umwana yisovyeko, ntiyo réagissa uko. Yoshobora kumwegera atawubibona, akamubwira akaja kwihindura. Mugabo abo bana ba réagissa ubwo nyene kubera ukutamenya. »

Ce qui veut dire :

« Ce sont des enfants et ils sont ignorants, c'est pour cette raison qu'ils se discriminent. En effet, si c'était une grande personne qui remarquait qu'un enfant s'est pissé dessus, il ne réagirait pas de la sorte. Elle pourrait s'approcher de lui discrètement et lui dire d'aller se changer. Mais ces enfants réagissent directement à cause de leur ignorance. »

Ceux qui ont déjà atteint un certain âge savent dissimuler leurs sentiments et ne prennent pas leurs positions publiquement. C'est dire qu'ils ont une certaine maturité et peuvent discerner les effets d'une attitude discriminatoire sur la victime, d'où ils n'affichent pas ouvertement certains comportements.

4.2.5. La sous-estimation liée aux préjugés

Les gens ne partagent pas les mêmes valeurs bien qu'ils vivent dans une même communauté. L'école est un lieu de rencontre des enfants ayant des sous-cultures différentes, ceci étant notamment lié à leurs localités de résidence, ce qui peut provoquer une sorte d'incompréhension et d'écart entre eux.

Voici par exemple les propos de N.O, 35 ans, enseignant en 6^{ème} année :

« Kur'abo bana bava muma quartiers swahili, tura remarqua ko abandi bana babafata nk'abana batarezwe kandi biyumvira ko abantu bo mur'ayo ma quartiers batubashwe. »

Ce qui veut dire :

« Pour ces enfants qui viennent des quartiers Swahili, nous remarquons que les autres enfants les considèrent comme des enfants qui ne sont pas éduqués et pensent que les gens de ces quartiers n'ont pas de respect. »

Les enfants de certains quartiers s'estiment donc plus justes et plus correctes que les autres et ils jugent bon de s'éloigner de ces derniers. Le fait de se considérer à la hauteur des autres est aussi une manière de les rabaisser et ainsi la relation devient difficilement vécue. En effet, d'après Veil (1968, p.145), *« dévaloriser autrui, c'est se valoriser soi-même, se revaloriser ou se survaloriser. »*

La sous-estimation des autres implique la surestimation de la part de soi. La conscience d'appartenance à un milieu où on est bien éduqué crée un fossé entre son groupe et celui des autres, et ceci est l'une des causes des exclusions et des discriminations observées en milieu scolaire du fait que ceux qui se croient plus respectueux n'acceptent pas les autres.

4.3. Les conséquences des discriminations en milieu scolaire

Les discriminations qui se font à l'école primaire ne passent pas inaperçues. Elles laissent beaucoup de conséquences dans la vie de la personne victime. En fait, la discrimination porte atteinte à l'identité de l'individu qui, à son tour, se déconsidère parce qu'il a été déconsidéré. En milieu scolaire, les activités scolaires deviennent un calvaire pour les élèves victimes de la discrimination de la part de leurs camarades. C'est ainsi que nos enquêtés relèvent entre autres conséquences l'isolement et l'auto-discrimination, la non-participation en classe, le désespoir et l'abandon scolaire.

4.3.1. L'isolement et l'auto-discrimination

Les personnes en difficultés, lorsqu'elles ne sont pas soutenues moralement et matériellement, ont l'impression d'avoir été abandonnées par l'entourage et la société tout entière. En revanche, elles s'abandonnent à elles-mêmes et sombrent dans un isolement.

Ceci est aussi valable pour les élèves qui sont discriminés par leurs camarades en milieu scolaire. Ils s'éloignent des autres et se font un monde à part puisqu'une cohabitation avec les autres est selon eux difficile. Cela se fait remarquer dans les propos de N.N, 35 ans, enseignante en 1^{ère} année, quand elle dit : « *Umwana yakumiriwe yumva ari lésé muri société ntabe agishaka kuja gukina n'abagenzi biwe. Aguma wenyene atanumwe avugisha, nawe akikumira. »*

Ce qui signifie : « *Un enfant qui est discriminé se sent mal à l'aise dans la société et n'a plus envie d'aller jouer avec ses camarades. Il reste seul dans son coin sans parler à personne, donc, il se discrimine aussi. »*

Nous constatons que les discriminations créent un repli sur soi chez la victime à tel point qu'elle s'inflige des punitions tout en ne voulant pas s'allier à d'autres. En réalité, les élèves en difficultés peuvent ne pas être préférés dans leur société et cela ne les laisse pas sans effet. Pour Goupil (2007, p. 140), « *les élèves présentant des difficultés seraient socialement moins choisis que les autres élèves. Plusieurs de ces jeunes sont isolés, négligés ou carrément rejetés par leurs pairs. »* Nous comprenons que c'est la société dans laquelle vivent ces élèves qui les cantonne dans une certaine zone en marge de la société. L'isolement et l'auto-discrimination qu'ils connaissent sont donc des fruits du rejet l'environnement scolaire. En se retirant de la relation avec les autres, ils le font dans l'optique de chercher fantasmatiquement la solution aux problèmes vécus car, l'isolement est pour eux mieux qu'une relation avec ceux qui ont une attitude rejetant.

4.3.2. La non participation en classe et l'échec scolaire

Les bonnes conditions sont indispensables à la réalisation de n'importe quelle activité. Un bon état d'esprit, un soutien social, financier et même pédagogique contribuent au bon fonctionnement des enfants dans le domaine scolaire. Un enfant qui ne se sent pas bien, pour une raison ou pour une autre, un enfant qui n'est pas bien accueilli par ses camarades, peut ne pas être apte à mener au mieux son travail d'apprentissage.

Voici ce qu'en dit N.V, 29 ans, enseignante en 4^{ème} année, par exemple : « *(...) K'uwo mwana nawe aba yakumiriwe, yishira mu mutwe ko bamutwenga ntabe agikurikira mw'ishure. Yama rero afise ubwoba imbere y'abagenzi biwe. »*

C'est-à-dire : « (...) *Quant à l'enfant qui est discriminé, il se met en tête qu'on se moque de lui et ne peut plus participer en classe. Ainsi, il a toujours peur devant ses camarades.* »

L'enfant qui est discriminé met en doute ses capacités et s'intéresse à ce que pensent les autres de lui au lieu de se concentrer sur son travail, ceci pouvant entraîner des échecs scolaires liés au fait qu'il ne fournit pas assez d'efforts dans ses études. Le fait de ne pas continuer à participer n'est pas en grande partie lié à ses incapacités mais au manque d'estime de soi et à la peur des autres. Ainsi, il peut lui être difficile de dépenser ses énergies étant donné qu'il est convaincu d'être haï par les autres.

Selon Berge (1977, p.74),

« comment s'intéresserait-il à quelque chose, puisqu'on ne s'intéresse pas à lui ? L'ennui le guette avec tout son cortège de comportements asociaux qui peuvent aller jusqu'à la délinquance, à moins de mener au simple marasme. »

Nous remarquons qu'à force de se sentir écarté, l'enfant en difficulté ne se soucie plus de rien et s'adonne à des conduites aberrantes en espérant qu'il peut trouver soulagement dans ce nouveau parcours où il s'aventure.

4.3.3. Le désespoir et l'abandon scolaire

La discrimination peut être une source d'angoisse chez certains individus, ce qui fait le fond du désespoir. Ces derniers perdent leur estime et se sentent incapables de continuer de participer dans la vie communautaire. En milieu scolaire, les différentes formes de discrimination ôtent les élèves victimes de leurs valeurs, ce qui les pousse au désespoir et la plupart de ces élèves finissent par abandonner les études. N.A, 30ans, enseignante en 3^{ème} année, l'exprime dans ces termes :

« Umwana yakumiriwe arihebura, aratinya akibaza ko Imana yamurenganije ikamugira ico baza baratwenga. Arashobora no guheba amashure kubera azi ko agiye kw'ishure abandi baza kumutwenga, ntaja gukina nabo, agaca ahitamwo kuguma i muhira. »

Ceci veut dire :

« Un enfant qui est discriminé se désespère, il a peur et croit que Dieu n'est pas juste parce qu'il a fait de lui un objet de moqueries. Il peut même abandonner ses

études parce qu'il sait que s'il va à l'école, les autres vont se moquer de lui, il ne va pas jouer avec eux et il préfère rester à la maison. »

Ces propos nous montrent que les moqueries affectent considérablement la personnalité de l'individu. En effet, si un écolier se sent dénigré par ses congénères de classe, il vit le désespoir permanent ce qui peut entraver son travail scolaire. Cette situation peut le pousser à abandonner l'école en vue de se mettre à l'*abri* de ces menaces et de ce rejet social. A ce sujet, Goupil (2007, p.140) indique que « (...) *les enfants isolés socialement sont susceptibles de présenter des problèmes d'acceptation sociale, d'abandon scolaire de même que les problèmes de santé mentale à l'âge adulte.* »

Il est à constater que la discrimination a de nombreux effets sur la vie des victimes. Le dégoût du travail, des difficultés au niveau de la prise des initiatives dans la vie et dans la façon d'affronter les difficultés de la vie. Tous ces problèmes au niveau psychologique et social sont des facteurs qui peuvent handicaper le cours normal de l'existence, pouvant même mettre en péril tout le reste de la vie, à l'instar de ces élèves qui vont jusqu'à abandonner l'école parce qu'ils ont été malmenés par leurs camarades d'école.

4.4. Conclusion du chapitre

Des formes de discriminations sont mises en évidence par les enseignants et sont en rapport avec celles qui s'observent même dans le contexte socio-culturel burundais. Ce sont entre autres celles liées au sexe, au statut socio-économique et aux maladies, aux conflits fonciers, à l'albinisme et aux handicaps. Les facteurs favorisant ces discriminations sont entre autres la pauvreté liée aux crises socio-politiques, l'éducation que les enfants reçoivent de la part de leurs parents, la nature et le niveau de développement intellectuel des enfants, la peur du danger, la sous-estimation des autres qui est liée aux préjugés. Ces discriminations ont d'énormes retombées sur la vie des victimes qui sombrent dans l'isolement et en arrivent à s'auto-discriminer. En outre, ces dernières éprouvent des difficultés dans leurs apprentissages scolaires à telle enseigne que certaines d'entre elles, abandonnent l'école. Ainsi, il importe de savoir l'attitude des enseignants par rapport à ces discriminations en milieu scolaire, ce qui fait l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE V : ATTITUDES DES ENSEIGNANTS FACE A LA DISCRIMINATION A L'ECOLE PRIMAIRE

5.0. Introduction

Les comportements discriminatoires qui s'observent en milieu scolaire n'affectent pas seulement les élèves victimes, ils touchent également les enseignants qui prennent alors une position suivant la perception qu'ils ont de ce phénomène. Dans ce chapitre, nous avons parlé de leurs attitudes qui se remarquent dans leurs perceptions négatives, une souffrance morale, des sentiments d'impuissance, de remords, de banalisation et de compréhension vis-à-vis de ce phénomène.

5.1. La perception négative de la discrimination

Les enseignants ne sont pas seulement appelés à transmettre le savoir à leurs élèves, ils sont également chargés d'éduquer ces derniers pour qu'ils deviennent, à l'issue de la formation morale et intellectuelle, des personnes équilibrées capables de participer dans le développement social. Cela étant, ils doivent suivre et encadrer les élèves au sein de l'environnement scolaire, observer leurs comportements, leurs relations, etc. Ainsi, ils ont une perception de certains comportements des élèves et cette perception peut contribuer au nouveau départ et au réajustement de la vie scolaire. Les mauvaises relations entre les élèves, mettant en évidence des discriminations, ne sont pas appréciées par les enseignants. Voici les propos de N.G, 40 ans, enseignante en 1^{ère} année, par exemple :

« Twakira nabi cane iryo kumirana kandi duhamagariwe kurirwanya. Dukora ivyo vyose kugira twameliore ama connaissances y'abana kandi bagatahura akamaro ko kubana batandukanye. »

Pour dire :

« Nous apprécions très négativement cette discrimination et nous sommes appelés à lutter contre cela. On fait tout cela dans le but d'améliorer les connaissances des enfants et pour qu'ils comprennent la nécessité de vivre ensemble étant différents. »

C'est dire que, d'après cet enquête, les enseignants perçoivent mal le fait que des élèves sont discriminés par leurs camarades. Ayant la mission de veiller aux bonnes relations entre les élèves, les enseignants doivent ainsi amener les enfants à s'accepter mutuellement dans leurs différences.

Par ailleurs, des enseignants pensent que ce sont les responsables de l'éducation au plus haut niveau qui favorisent ces discriminations. C'est le cas de N.Sp, 28 ans, enseignante en 2^{ème} année, qui s'exprime de la manière suivante : « *Twakira nabi iryo kumirana mugabo ko bishika, tubona ko ikosa ari irya Leta kubera ari Leta ituma turyana.* »

Ce qui se traduit ainsi : « *Nous apprécions négativement ces discriminations, mais comme elles sont une réalité, nous considérons que la faute revient à l'Etat parce que c'est ce dernier qui fait que nous nous entredéchirions.* »

Nous comprenons qu'il y a des enseignants qui perçoivent négativement ce phénomène de discrimination d'autant plus que ce sont les gestionnaires de ce pays qui introduisent cela. Quant à N.P, 40 ans, enseignant en 1^{ère} année, il pense que les enseignants eux-mêmes ont aussi une part dans ces discriminations. Il dit ceci :

« Twakira nabi iryo kumirana kubera nta mwigisha n'umwe yoshaka ikintu kimuperturba ariko arigisha. Mugabo muvy'ukuri novuga ko abigisha bamwe bamwe bafasha muri izo discriminations. Nta nguvu dushiramwo mu kugira ibibazo vy'abana kandi abigisha benshi bari dégotéskubera babayeho mu bukene. Kenshi ntidushobora no kwitaho abana bacu, ni gute twokwitangira ab' abandi? »

Ce qui signifie :

« Nous apprécions négativement ces discriminations parce qu'aucun enseignant ne voudrait être perturbé quand il enseigne. Mais en réalité, je dirais que certains enseignants contribuent en partie à ces discriminations. Nous ne fournissons vraiment pas d'efforts pour gérer les problèmes des enfants et beaucoup d'enseignants sont dégotés parce qu'ils vivent dans la pauvreté. Des fois, nous ne sommes pas à mesure de nous occuper de nos propres enfants, comment pourrions-nous nous sacrifier pour les enfants des autres ? »

Nous constatons que les discriminations sont aussi perçues négativement par les enseignants à cause de leurs conséquences sur le déroulement des activités scolaires. En effet, ils ne désirent pas être dérangés dans leurs enseignements. Et cet enquêté pense que les enseignants ont également une part de responsabilité dans ce phénomène, ceci étant en partie dû au fait qu'ils n'ont pas de moyens suffisants pour s'occuper des élèves de façon effective, suite aux conditions de vie qui deviennent de plus en plus difficiles.

Il revient ainsi à signaler que les circonstances sociales dans lesquelles vivent les gens influencent la manière dont ils se représentent les choses et réagissent face à ces dernières. La représentation est donc liée aux conditions de la vie sociale comme nous le précise Kaes cité par Mialaret et Debesse (1974, p.10) : « *La représentation se définit(...) par rapport à un système social. Elle s'inscrit dans un univers organisé de croyances et d'habitudes en vue de fabriquer un monde de signification.* »

Autrement dit, le contenu des représentations ne résulte pas seulement du vécu individuel, mais plutôt elles ont un contenu social. Selon le modèle culturel intériorisé et les manières habituelles d'agir et de réagir des membres d'une communauté, les individus se font des représentations et apprennent à se positionner par rapport à telle situation ou tel phénomène. Ils pensent que leurs difficultés à gérer la situation relèvent des conditions d'existence dans lesquelles ils se trouvent.

5.2. La souffrance morale des enseignants

Le choc est une réaction naturelle et normale qui apparaît après l'avènement d'un phénomène violent et inattendu. Dans le cas de la discrimination en milieu scolaire, les enseignants sont souvent choqués par les comportements discriminatoires qu'ils observent chez les élèves. N.P, 38 ans, enseignant en 6^{ème} année, nous le dit de la manière suivante : « *Biratubabaza tugaca tubaha impanuro kugira turwanye iryo kumirana. Turatanga inyigisho muri zo tukabasaba kwumvikana.* »

Ce qui signifie : « *Ces discriminations nous font souffrir et nous donnons aux enfants des conseils pour pouvoir lutter contre cette discrimination. Nous leur donnons des enseignements à travers lesquels nous leur demandons de s'entendre.* »

Les discriminations entre les élèves affectent les enseignants. Autrement dit, ce ne sont pas les seuls enfants qui en sont victimes, mais aussi les enseignants qui disent en souffrir. Et le fait qu'ils sont touchés négativement par ce phénomène veut dire qu'ils ne sont pas favorables à ce phénomène ; ils n'en sont pas contents.

D'autres enseignants sont affectés par ces conduites discriminatoires des élèves et cela parce qu'ils font une comparaison entre leurs propres enfants et ceux qu'ils prennent en charge à l'école.

Voici ce que nous dit N.D, 37ans, enseignante en 2^{ème} année : « *Twebwe abigisha turababara cane, dufata abanyeshure nk'abana bacu kubera tumarana umwanya munini. Ni nk'uko twobona abana bacu batumvikana.* »

Pour dire : « *Nous, les enseignants, nous sommes profondément touchés, nous considérons les élèves comme nos propres enfants parce que nous passons beaucoup de temps avec eux. C'est comme si nous voyions nos propres enfants qui ne s'entendent pas.* »

Ces enseignants se mettent dans la peau des parents de ces élèves et pensent à ce qui arriverait si un jour les leurs se retrouveraient dans une situation pareille. C'est là le souci principal pour eux, qui explique la position défavorable par rapport à ce phénomène. N. A, 31 ans, enseignante en 5^{ème} année, quant à elle nous fait part de son état de choc face aux discriminations aux enfants d'enseignants : « *Biratubabaza cane iyo umwana w'umwigisha aje kwiga ngaha, abandira baramutinya kandi birababaje.* »

C'est-à-dire : « *Nous souffrons énormément lorsqu'un enfant d'un enseignant vient étudier ici, les autres ont peur de lui et c'est vraiment dommage.* »

Les enfants d'enseignants ne trouvent pas facilement leur place parmi les autres sans doute parce qu'ils ont peur d'eux. A l'intérieur du pays, surtout dans les milieux habités par une population majoritairement analphabète, ces enfants peuvent être considérés comme des enfants aisés parce que leurs parents sont pris pour des personnes très importantes dans la localité.

Il est de fait que ces enseignants sont choqués par les discriminations qui se font en milieu scolaire. Ils se mettent en fait à la place des parents des élèves, ce qui fait qu'ils ne s'occupent pas des seules activités relatives à l'apprentissage, mais aussi de la vie des élèves en dehors des classes. Ainsi, ils sont défavorables à ces discriminations, ce qui les touche moralement. Et il est à noter que la culture a sa part dans le fait que ces discriminations soient contestées par ces enseignants. Freud (1971, p. 18) indique que

« le processus culturel de l'humanité comme le développement de l'individu sont des processus vitaux : ils doivent donc participer du caractère le plus général du fonctionnement de la vie. Nous sommes en droit d'adresser des reproches à ce surmoi collectif touchant des exigences éthiques. (...) C'est là une erreur même chez l'homme prétendu normal ; la domination par le moi ne peut dépasser certaines limites. »

La culture fait que les parents soient attachés à leurs enfants. Cela étant, ce qui touche les enfants ne laisserait pas indifférents les parents. Le fait pour ces enseignants de se mettre à la place des parents des élèves traduit donc cette attitude parentale. C'est pourquoi ils disent souffrir de ces comportements discriminatoires des élèves, en arrivant à se mettre à la place des parents des enfants victimes, ce qui traduit l'aspect moral de cette souffrance et ainsi leur position négative par rapport à ce phénomène,

5.3. Les sentiments de malaise, d'impuissance et d'inquiétude

Dans une situation de difficultés, les personnes ne réagissent pas de la même façon. Cela est dû au degré de résilience qui n'est pas le même chez tous les êtres humains. La discrimination entre les élèves de l'école primaire est l'une de ces situations difficiles et les enseignants de ces élèves ont différents sentiments. Cela étant, ce sont les sentiments de malaise et d'inquiétude qui sont les plus relevés par nos enquêtés et ces sentiments sont en fait en relation avec leurs attitudes par rapport à ce phénomène.

La plupart des enquêtés se sentent mal à l'aise et cela pour diverses raisons. Voici par exemple les propos de N.F, 40 ans, enseignante en 2^{ème} année :

« Twiyumva nabi cane kandi ntidushobora kunezerwa iyo abana batumvikana. Mu bisanzwe, abana bategerezwa kunezererwa hamwe, bishitse bakababara naho nyene bakababarira hamwe. »

Ce qui signifie :

« Nous nous sentons très mal et nous ne pouvons pas nous réjouir lorsque les enfants ne s'entendent pas. Normalement, les enfants devraient se réjouir ensemble et s'il leur arrive de souffrir, ils devraient également souffrir ensemble. »

Ces enseignants voudraient que les élèves soient dans les mêmes conditions, qu'ils partagent les moments de joie et de peine et qu'il n'ait pas un groupe d'élèves qui soient discriminés par un autre. Mais puisque la réalité ne rencontre pas effectivement leurs désirs, il s'ensuit qu'ils sont affectés psychologiquement, ce qui se traduit à travers les sentiments de malaise qu'ils expriment. Ainsi, ils se sentent mal face à ces enfants qui se discriminent au lieu de s'entendre et s'entraider.

Et ce qui les touche encore, c'est qu'ils se considèrent impuissants face à cette situation, à en croire ces propos de N.C, 38ans, enseignante en 6^{ème} année : « *Twiyumva nabi mu mutima, ingorane ni uko tudashobora kubakurako ubwo budasa kugirango base n'abandi.* »

Ce qui veut dire : « *Nous nous sentons mal au cœur et le problème réside dans le fait que nous ne pouvons pas faire disparaître ces différences pour que ces enfants soient tous semblables.* »

Ici, c'est le souci d'aider les enfants en difficultés qui prime. Les enseignants voudraient que les différences entre les élèves, qui sont à l'origine des discriminations, ne soient plus une réalité, ce qui est quasiment difficile voire impossible. Ils aimeraient tout de même contribuer à ce que ces enfants discriminés se sentent à l'aise. Nous comprenons alors que ce qui fait plus mal à ces enseignants, ce n'est pas les discriminations auxquelles font face ces enfants mais plutôt l'incapacité de ces enseignants à changer les situations pénibles dans lesquelles vivent ces enfants.

Le sentiment d'inquiétude, suite à la discrimination en milieu scolaire, gagne aussi les enseignants, notamment parce qu'elle ne permet pas le cours normal des activités en milieu scolaire. Voici les propos de N.O, 35ans, enseignant en 6^{ème} année, à ce sujet :

« *Iyo tubonye ivyo, biradutera amakenga kubera tudashobora kwigisha mu gihe atmosphère atari nziza. Turahaguruka kugira turwanye iryo kumirana kugira twi rassure au moins ko inyigisho zakirwa na bese.* »

Pour dire :

« *Lorsque nous constatons ces discriminations, nous nous inquiétons parce qu'on ne peut pas enseigner quand l'atmosphère n'est pas bonne. On se lève pour lutter contre cette discrimination pour se rassurer au moins que nos enseignements sont reçus par tout le monde.* »

Le sentiment d'inquiétude que suscite la discrimination chez les enseignants se rapporte à l'incidence de ce phénomène sur le processus d'enseignement et d'apprentissage. En effet, lorsque des comportements discriminatoires se manifestent en classe, ceci peut perturber les leçons, l'enseignant sacrifiant la plupart de son temps à gérer les conflits entre les

élèves ou à répéter les séances dispensées lors des renvois de quelques-uns, ce qui porte en quelque sorte atteinte à l'avancement des programmes.

De ce fait, les enseignants ainsi que tous les partenaires doivent se mettre ensemble et se préoccuper des problèmes des élèves en difficultés. A ce point, le MSP et l'OMS (2002, p. 29) indique ceci:

« Les enseignants, la police et les professionnels de la santé mentale peuvent aider les enfants à récupérer plus rapidement à la suite d'événements violents et traumatisants. Une intervention précoce de la part du personnel des soins d'urgence sera également très salubre. »

Nous remarquons que les enseignants ont une grande part dans la gestion des problèmes des enfants pour le bon accomplissement de leur travail ainsi que pour le bien-être des enfants. C'est là donc la source de ces sentiments d'inquiétude éprouvés par les enseignants en cas de maltraitance ou d'incompréhension des enfants envers leurs camarades. Pour mener à bien ce travail d'aider les enfants en détresse, les enseignants sont appelés à travailler en collaboration avec les autres partenaires de l'éducation.

5.4. Le sentiment de remord

Les remords et les regrets font partie des sentiments que peuvent éprouver les individus quand ils se trouvent confrontés à des situations problématiques. Nous regrettons des choses qui se sont passées ou bien des choses actuelles que nous estimons qu'elles peuvent avoir de mauvaises conséquences dans notre vie ou dans celle de nos proches. Certains enseignants ont des remords face à ces élèves qui discriminent leurs camarades. N.Gé, 35 ans, enseignant en 3^{ème} année, nous le confirme dans ses propos : *« Tugira ama remords, tukagerageza rero gusubiza abo bana hamwe. Turabwira abo bana ko ari abana nk'abandi. »*

Traduisons : *« Nous avons des remords et nous essayons de remettre ces enfants ensemble. On dit à ces enfants que ce sont des enfants comme les autres. »*

Les sentiments de remords poussent les enseignants à réconcilier les enfants et ils en profitent pour donner des conseils et des enseignements visant à promouvoir les bonnes relations entre eux en vue de préparer un bon avenir.

5.5. Banalisation et compréhension du phénomène

La banalisation implique le fait de ne pas accorder trop d'importance à un phénomène ou du moins le minimiser. Cela peut dépendre du fait que ce dernier ne touche pas directement ceux qui la banalisent ou du fait qu'il n'a pas beaucoup d'incidence sur toute la société. En milieu scolaire, les discriminations qui se font entre élèves sont parfois négligées par les enseignants. M.C, 40 ans, enseignante en 4^{ème} année, nous dit :

« Twakira iryo kumirana nk'ikintu gisanzwe kandi gishika. Ninaco gituma tugerageza kwumvisha abo bana bakumira abandi ko ari ibintu bishika kandi nabo bishobora kubashikira. »

Ce qui signifie :

« On apprécie cette discrimination comme une chose simple et normale. C'est pour cette raison qu'on essaie de faire comprendre à ces enfants qui discriminent les autres que cette situation peut également leur arriver. »

C'est dire que cet enseignant considère la discrimination entre les élèves comme un fait normal pouvant arriver à tout le monde sans pourtant se rendre compte des conséquences sur la vie des victimes et de l'environnement scolaire dans son ensemble. Dans cette ligne d'idée, N.C, 43 ans, enseignante en 1^{ère} année, explique ce qui suit : *« Nk'umuyeyi, ndatahura iryo kumirana, ngerageza rero gushira abo bana hamwe kugira bagume bari solidaires kubera ndabafata nk'abana banje. »*

Ce qui veut dire : *« En tant que parent, je comprends ce phénomène et j'essaie de mettre ces enfants ensemble afin qu'ils restent solidaires parce que je les considère comme mes propres enfants. »*

A en croire ces propos, c'est comme si la discrimination est un phénomène qui ne peut pas être évité, cet enseignant cherche seulement à gérer la situation en appelant les élèves à la solidarité, c'est qu'il considère que ce phénomène peut aussi arriver à ses propres enfants, raison pour laquelle il ne s'évertue pas à le prévenir.

A ce même sujet, N.M, 45ans, enseignante en 5^{ème} année, s'exprime comme suit : *« Turabitahura kubera turazi ko kw'isi hariho abo ataco bitaho, abari forts n'abari faibles. Tugerageza kwumvikanisha impande zibiri kubera tuzi ko harimwo abana beza. »*

Pour dire : *« Nous comprenons ce phénomène parce que nous savons qu'ici sur terre, il y a des personnes qui ne se soucient de rien, celles qui sont fortes et d'autres faibles. On essaie de réconcilier les deux parties parce qu'on reconnaît qu'il y a des enfants qui ont de bons comportements. »*

Cet enseignant classe la discrimination parmi les autres formes d'inégalité entre les êtres humains. C'est pourquoi elle n'attire pas beaucoup d'attention aux enseignants car les inégalités entre les êtres humains traduisent un fait normal. Nous comprenons qu'il y a une partie des enseignants qui considèrent ces discriminations comme banales. Il est vrai qu'ils essaient de résoudre ces problèmes qui se posent entre les élèves, il reste à savoir l'énergie et les efforts qu'ils fournissent pour y arriver sachant qu'ils n'accordent pas trop d'importance à ce qui se passe. On dirait qu'ils ont une attitude neutre par rapport à ce phénomène. A ce sujet, Verhoeven (2002, p. 55) explique que *« les conflits et tensions entre élèves sont le plus souvent minimisées, présentées comme des événements insignifiants et infantiles. »*

Cela montre que les problèmes entre les élèves peuvent ne pas préoccuper autant les partenaires de l'éducation. Cela peut porter préjudice au bon fonctionnement des activités scolaires étant donné que ces dernières nécessitent un environnement scolaire qui puisse mettre en avant l'épanouissement de tous.

5.6. Conclusion du chapitre

L'attitude des enseignants vis-à-vis de la discrimination en milieu scolaire se remarque à travers une attitude négative des enseignants percevant la discrimination entre les élèves comme un phénomène venant remettre en cause le bon déroulement des activités scolaires. La souffrance morale est également relevée par des enseignants. Également, des sentiments vis-à-vis de ce phénomène sont relevés, notamment ceux de malaise, d'impuissance d'inquiétude et de remords, qui donnent une idée sur l'attitude de ces enseignants vis-à-vis de cette discrimination. Enfin, une partie des enseignants banalisent et disent comprendre le phénomène en le considérant au même titre que d'autres formes d'inégalités sociales qu'il est difficile voire impossible d'éradiquer. Il s'ensuit que cette attitude des enseignants vis-à-vis de ce phénomène, influence leurs pratiques.

CHAPITRE VI : LES PRATIQUES DES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EN CAS DE DISCRIMINATION

6.0. Introduction

A partir des connaissances que les enseignants ont par rapport au phénomène de discriminations qui s'observent entre élèves de l'école primaire, et à partir des attitudes que ces mêmes enseignants ont face à ce phénomène, nous avons relevé, dans ce chapitre, leurs pratiques en vue de lutter contre ce dernier. Il y a entre autres les comportements qu'ils adoptent, les pratiques visant la prévention des discriminations et les stratégies de prise en charge des victimes.

6.1. Les comportements des enseignants

Les enseignants réagissent, consciemment ou inconsciemment aux comportements des élèves, surtout lorsqu'ils n'apprécient pas les conduites de ces derniers. Ces réactions peuvent être positives ou négatives. Les uns donnent des conseils, les autres tentent de réconcilier les enfants et il y a ceux qui optent pour la sanction des auteurs de ces discriminations.

6.1.1. Des conseils constructifs donnés aux écoliers

Les conseils s'inscrivent dans la socialisation que connaît toute personne au cours de sa vie. En effet, les parents, les frères, les sœurs et tout l'entourage, aident la personne depuis la petite enfance en lui disant ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire et pourquoi. Arrivée à l'école, les enseignants continuent à conseiller leurs élèves chaque fois que l'occasion se présente. La discrimination est l'une des situations qui nécessite des conseils constructifs pour tous les élèves en général et les auteurs en particulier. Ainsi, comme nous le confirme N.G, 40 ans, enseignante en 1^{ère} année, c'est l'un des comportements adoptés par les enseignants de l'école primaire en cas de discrimination : « *Inyifato tugira ni uguha impanuro abana. Tugerageza kubatahuza ko abantu baremwe ugutandukanye kandi ko bokwiga kubana mu butandukane.* »

Traduisons : « *Le comportement que nous adoptons, c'est de donner des conseils aux enfants. On essaie de leur faire comprendre que les gens sont créés différemment et qu'il faut qu'ils apprennent à vivre dans leurs différences.* »

Nous remarquons que ces conseils visent un objectif, celui de montrer aux enfants la réalité de la vie. L'essentiel est donc que ces enfants comprennent la normalité de ces différences et qu'ils apprennent à vivre dans cette diversité qui est d'ailleurs une harmonie.

N. L, 32 ans, enseignante en 5^{ème} année, nous fait part des genres de conseils qu'elle donne aux enfants qui se discriminent : « *Turahanura abo bana tukababwira ko bogira imigenderanire myiza hagati yabo kandi tukabasigurira ko bangana imbere y'amategeko no kw'ishule.* »

Ce qui veut dire : « *On donne des conseils aux enfants, en leur disant de nouer de bonnes relations entre eux et on leur explique qu'ils sont égaux devant la loi et à l'école.* »

Il est évident que ces enseignants se préoccupent de bonnes relations entre les élèves et veulent que ces derniers comprennent dès le bas âge que nul n'est au-dessus de la loi. Tous ces conseils sont donc constructifs dans la mesure où ils préparent les enfants à accepter l'autre dans sa différence et à être humbles dans leur vie. Comme l'indique Nuttin (1955, p. 264), nous avons tous besoin de la part des autres pour vivre aisément dans la société. Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

« A côté du besoin de se maintenir et de se déployer, l'homme éprouve aussi, dans le cadre de sa vie sociale, le besoin d'autrui. (...), la personne manifeste un besoin intérieur de contact, d'échange, de communication, d'appui, de protection, de sympathie, ou de don de soi-même. Sous des formes plus ou moins passives ou actives, ce besoin de contact et d'échange psychiques est la base même de notre vie psychosociale. »

Nous constatons que les contacts avec les autres, les échanges qu'on fait avec eux contribuent considérablement dans la vie de l'homme. En effet, c'est à travers ces échanges qu'on se construit en se donnant des informations, en s'entraïdant mutuellement ce qui soulage nos peines. C'est ainsi que les enseignants disent donner des conseils à leurs élèves, ce qui peut contribuer dans la lutte contre les discriminations observés en milieu scolaire.

6.1.2. Des tentatives de réconciliation

En milieu scolaire, les discriminations qui se font entre élèves perturbent les relations entre les élèves. Ainsi, pour aider ces derniers à s'entendre, certains enseignants se hâtent de les remettre ensemble et de les réconcilier et cela dans les meilleurs délais. Voici ce qu'en dit N.J, 25 ans et enseignante en 4^{ème} année : « *Inyifato tugira ni iyo gusubiza hamwe abana kandi nivyo dutegerezwa nk'abarezi.* »

Ce qui signifie : « *Le comportement que nous adoptons, c'est celui de réconcilier les enfants et c'est notre devoir en tant qu'éducateur.* »

Les enseignants sont conscients que leur tâche ne se limite pas à enseigner les enfants mais qu'ils doivent faire le tout possible pour que ces derniers établissent de bonnes relations entre eux. C'est pour cela qu'ils interviennent rapidement pour rétablir de bonnes relations entre des élèves qui se sont discriminés.

N.A, 31 ans, enseignante en 5^{ème} année, se prononce aussi à ce sujet : « *Inyifato tugira ni iyo gusubiza hamwe abana tukanabereka ko ari ibisanzwe. Turiyegereza uwo yakumiriwe kugira tubereke akarorero.* »

Version française : « *Le comportement que nous adoptons est celui de réconcilier les enfants tout en leur montrant que les différences sont normales. On se rapproche de celui qui est discriminé en guise d'exemple.* »

Pour chercher à remettre ensemble les élèves, cette enseignante leur montre qu'il est normal d'être en contact avec un élève différent de soi. Ainsi, ces enfants pourraient prendre ce comportement des enseignants pour des exemples et pourraient établir de bonnes relations avec ceux qui étaient discriminés au départ. Pour bien accomplir leur mission de transmettre les connaissances, les enseignants doivent garder à l'esprit que les discriminations et toutes formes de violence sont l'obstacle à l'enseignement et au développement social. Favre (2007, p. 2) explique que

« les phénomènes de violence fragilisent l'ensemble des relations sociales. Lorsqu'ils s'installent dans l'école, lieu de transmission des savoirs et des valeurs de notre société, c'est l'ensemble du pacte républicain qui est menacé, c'est l'égalité des chances qui est rompue(...). »

Lorsque les activités scolaires sont handicapées par telle ou telle autre forme de violence, la situation devient difficile parce que c'est tout le macrosystème qui est paralysé. Sachant cela, les enseignants doivent intervenir rapidement et empêcher tout conflit entre les élèves. En cherchant à réconcilier les élèves en conflits suite à des discriminations, ils recherchent le rétablissement de bonnes relations entre les élèves, ce qui contribue par ailleurs dans la socialisation, pouvant prévenir des comportements de stigmatisations ultérieurs.

6.1.3. Les sanctions infligées aux auteurs de la discrimination

En cas de discriminations, les sanctions peuvent être données aux auteurs pour lutter contre ce phénomène. Ces sanctions peuvent être positives ou négatives, positives quand elles redressent la situation ou corrige l'auteur, négatives, sont données injustement ou affectent l'individu dans son intégrité psychosomatique. Le renvoi temporel et l'appel des parents, les coups de bâtons et les corvées sont des sanctions infligées aux auteurs pour la plupart des cas.

6.1.3.1. L'appel à l'intervention des parents

A l'école primaire, l'UNICEF a initié un projet « Ecole, amie de l'enfant » et à partir des enseignements qu'ils reçoivent dans ledit projet, les enseignants disent qu'ils ne donnent plus de sanctions sévères aux enfants. Selon eux, quand l'enfant commet une faute, ils le renvoient chez leurs parents afin qu'ils soient impliqués dans la prise de décision concernant la punition à donner à l'enfant. Voici ce que dit dans ses propos N.J, 34 ans, enseignante en 3^{ème} année: « *Rimwe na rimwe, turahamagara abavyeyi kugira badufashe guhana abana babo.* »

Ce qui signifie : « *Des fois, on appelle les parents pour qu'ils nous aident à corriger leurs enfants.* »

En ne punissant pas directement un enfant, cela ne veut pas dire que les enseignants ne voient pas la nécessité de le faire, mais ils laissent les parents le faire eux-mêmes et eux agissent en arbitres. En effet, des enseignants ne se sentent pas à mesure de gérer les conséquences de ces punitions qui sont prohibées par ce projet et de ce fait, ils préfèrent trouver une voie intermédiaire en associant les parents.

Il y a aussi ceux qui appellent les parents non pas dans le but de punir les élèves, mais plutôt pour donner des conseils à ces derniers. C'est ce que nous dit, K.G, 38 ans, enseignante en 4^{ème} année :

« Turahamagara abavyeyi babo bakabaha impanuro. Umwana abonye ko duhamagaye abavyeyi biwe kw'ishule aramaramara kubera yuko aca atahura ko yakoze ikosa rikomeye kandi akagerageza kwikosora. »

Ce qui veut dire :

« On appelle leurs parents et ces derniers leur donnent des conseils. Un enfant qui voit qu'on appelle ses parents à l'école éprouve de la honte parce qu'il comprend qu'il a commis une faute grave et essaie de se corriger. »

Nous constatons que le fait d'appeler les parents pour donner des conseils à leurs enfants est une façon de les amener à prendre conscience. Ainsi, les enseignants en profitent pour les corriger sans devoir les sanctionner sévèrement.

En cas de conflits entre les élèves comme dans tous les autres cas nécessitant le redressement du comportement des élèves, la part des parents est indispensable pour l'arrangement des choses et pour la bonne marche des activités scolaires. Chabert-Ménager (1996, p.140) nous donne un extrait d'un témoignage d'une directrice d'école primaire qui relate l'importance de l'intervention des parents dans le travail scolaire des enfants : *« Les enfants sont mieux disposés vis-à-vis de l'école, comprennent qu'on peut y faire autre chose que des bêtises dès lors que leurs parents y jouent un rôle. »* Dans l'ambiance scolaire, il arrive que les enfants ne se rendent pas compte de leur devoir en tant qu'élèves, pouvant se conduire comme ils veulent. Mais lorsque les parents sont impliqués dans le système éducatif, les enfants peuvent changer de comportements et se soumettre aux exigences du règlement scolaire. En outre, la présence des parents fortifie l'autorité des enseignants qui sont dès lors perçus comme des parents.

6.1.3.2. Les coups de bâtons

En milieu scolaire, il n'est pas rare que des enfants subissent des coups de fouets de la part de leurs enseignants, lorsqu'ils ont commis une faute. En général, le recours à la bastonnade est privilégié pour corriger les élèves qui se montrent difficiles à gérer.

Ceci est confirmé par N.F, 40 ans, enseignante en 2^{ème} année: « *Iyo abo bana bakubise mugenzi wabo, turabakubita udukoni dukeya kugira tubereke ko bakoze ikosa.* »

Ce qui se traduit ainsi : « *Lorsque ces enfants arrivent à battre leur camarade, on les leur inflige quelques coups de bâtons légers pour leur montrer qu'ils ont commis une faute.* »

Nous remarquons qu'il existe encore au sein des institutions scolaires burundaises des enseignants qui préfèrent les punitions corporelles pour redresser les élèves qui agressent leurs camarades. Pourtant, à notre entendement, les sanctions touchant l'intégrité corporelle ne passent pas sans effet néfaste sur la vie psychique des enfants dans la mesure où l'homme constitue une unité psychosomatique. En effet, il est sans doute que ce qui touche le corps touche aussi l'esprit et vice-versa.

Dans d'autres cas, les enseignants punissent les enfants en se disant que les punitions sont une preuve d'amour pour les enfants. Ils se mettent à la place des parents de ces derniers pour justifier leurs manières de les corriger. En effet, les parents punissent les enfants par amour, pour corriger le mauvais comportement et par désir de se faire respecter, et non par méchanceté. Voici par exemple les propos de N.A, 42 ans, enseignante en 2^{ème} année: « *Muvy'ukuri tubahana nk'abavyeyi, turashobora nk'akarorero kubaha udukoni dukeya.* »

Pour dire : « *On les punit comme des parents en réalité, on peut par exemple leur donner quelques petits coups de bâton.* »

Il est évident que le fait d'agir en parent signifie pour cette enseignante que ces coups de bâtons n'ont pas d'incidence négative significative sur la vie des élèves. Mais il est à signaler que la plupart des gestes et des comportements que posent les enfants prennent source dans ce qu'ils observent chez les adultes. En fait, ces punitions corporelles peuvent contribuer dans la perpétuation de la violence chez ces élèves, présentement ou ultérieurement.

D'après Gordon (2003, p.87),

« le châtimement corporel montre aux jeunes à employer la violence dans la famille et à l'extérieur. Ils apprennent que le recours à la force est acceptable dans les relations humaines. Ainsi, les membres de chaque génération apprennent la violence en imitant ce qu'ils observent et vivent dans leur communauté. »

Il se remarque qu'il peut y avoir une transmission intergénérationnelle de la violence quand les adultes usent de cette dernière pour éduquer la jeunesse. De ce fait, les punitions infligées aux enfants les affectent individuellement et finissent par affecter toute la société.

6.1.3.3. Les corvées

Les corvées sont des travaux qui sont données à des enfants en guise de punition pour une faute commise. Même si elles peuvent servir au bien-être de l'environnement scolaire car étant généralement orientées vers la propreté, elles sont généralement mal perçues par l'élève car il les exécute malgré lui, souvent seul alors que les autres élèves sont en train de jouer ou en classe. A ce sujet, voici par exemple ce qui est évoqué par N.J, une femme âgée de 34 ans, enseignante en 3^{ème} année dans ses propos : *« Tubasaba nk'akarorero gupanga intebe canke gukubura ishule muri pause. Baca babona ko bagize nabi kubera tubabujije umwanya wabo wo kwiryohera. »*

Ce qui signifie : *« On leur demande par exemple de ranger les bancs ou de balayer la classe pendant la pause. Ils remarquent qu'ils n'ont pas bien fait parce qu'on leur prive le moment de loisir. »*

Le fait de discriminer ses camarades peut ne rien signifier chez l'enfant. Mais, manquer à ses jeux, à ce temps de se réjouir avec les autres, peut lui montrer la gravité de sa faute et l'aider dans son redressement. Ce genre de corvées aide donc l'enfant à revenir à la marge et contribue aussi dans la propreté de l'école, ce qui participe aussi dans le bien-être des enfants.

K.G, 38 ans, enseignante en 4^{ème} année nous confirme aussi qu'elle donne ce genre de corvées en guise de sanctions pour ceux qui discriminent les autres :

« Turabwira abo bana bagakubura canke bagatora udupapuro mu kibuga kandi iyo babikoze mugihe abandi bari mw'ishule, baca bikosora kubera baca babona ko batagize neza. »

Ce qui veut dire :

« On dit à ces enfants de balayer ou de ramasser les petits papiers dans la cours et s'ils font cela alors que les autres sont en classe, ils se corrigent parce qu'ils constatent qu'ils n'ont pas bien fait. »

Le fait de rater une leçon suite à une faute commise peut donner lieu à des soucis chez les élèves.

D'une manière ou d'une autre, ces derniers savent qu'ils sont à l'école pour étudier et tout ce qui vient pour perturber cette activité peut être écarté. C'est ainsi que les corvées peuvent les amener à abandonner la faute pour laquelle ces corvées leur ont été infligées.

Toutefois, il est à signaler que les enfants, dans leur esprit, ne supportent pas les sanctions et que ces dernières peuvent avoir des effets néfastes sur leur vie. Selon Gordon (2003. p. 96), *« chez l'enfant, toute punition paraît humiliante et pénible. Etre forcé de faire quelque chose contre sa volonté est une insulte et un affront à sa dignité, une négation de ses besoins. »* Les enfants se sentent rabaissés et se voient privés de leurs droits lorsqu'ils sont punis. Il est vrai que lors de la punition, cela peut aider et faire effet mais on ignore jusqu'où cela peut conduire l'enfant qui peut se sentir menacé, insulté et torturé par le punisseur.

6.2. La prise en charge des discriminés

En milieu scolaire, ce sont les enseignants qui doivent en premier lieu prendre en charge les enfants qui sont discriminés parce qu'ils passent beaucoup de temps avec eux. Pour ce faire, la plupart de nos enquêtés essaient de donner des responsabilités aux victimes. contribuent matériellement afin de satisfaire aux besoins de ces dernières et les réconfortent en les écoutant et en les soutenant psychologiquement.

6.2.1. La responsabilisation des victimes

Un enfant est discriminé pour la plupart des cas à cause des choses que lui aussi ne comprend pas. C'est pour cette raison qu'en étant dans cette situation pénible, il a besoin de quelqu'un qui lui montre qu'il a une valeur dans son entourage et dans toute la société. Donner les responsabilités à ceux qui sont discriminés, c'est l'une des stratégies utilisées par les enseignants de l'école primaire pour les prendre en charge. Suivons ce que N.E, 46 ans, enseignant en 5^{ème} année qui exprime à ce propos :

« Kenshi, turamuha ama responsabilités amwe amwe canke tukamugira uwuserukira abandi. Iyo umwana aserukira abandi kandi azi ko ari responsable. ariyumva ko ashigikiwe, vyose bigaca bija mu buryo. »

Ce qui veut dire :

« Souvent, nous lui donnons quelques responsabilités ou nous l'amenons à être un représentant des autres. Si un enfant représente les autres et sait qu'il est responsable, il se sent soutenu et tout rentre en ordre. »

Nous constatons que ces enseignants essaient d'accorder des privilèges aux enfants discriminés en ce qui est de certaines responsabilités, ce qui les rend autonomes et les aide à trouver une place dans leur communauté. Comme ci-haut mentionné, la discrimination peut générer divers troubles et ses conséquences sont souvent lourdes et handicapent la vie des victimes. Il est évident que ceux qui ne sont pas bien vus en société éprouvent des difficultés sur les plans psychique, physique et social, ce qui les enfonce davantage dans le désespoir. Contextuellement, nous comprenons qu'en milieu scolaire les enseignants doivent suivre de près la situation des enfants rejetés par leurs camarades de classe afin d'intervenir au moment opportun pour leur réintégration et réadaptation sociale. En effet, donner des responsabilités à ces enfants, peut rehausser leur estime de soi.

6.2.2. L'écoute et le soutien psychologique des victimes

Les personnes en situations difficiles peuvent vivre un stress et peuvent en être négativement affectées. C'est pour cette raison qu'ils ont besoin d'un soutien psychologique et moral de la part des personnes de l'entourage.

Pour être efficace, le soutien doit considérer la personne dans sa globalité, ce qui lui permet de s'épanouir, de retrouver sa dignité, de se sentir utile et respectée. En milieu scolaire, les enseignants utilisent l'écoute empathique comme moyen de prendre en charge les enfants qui sont discriminés par leurs camarades. Voici par exemple ce que nous dit N.D, 37 ans, enseignante en 2^{ème} année à propos des enfants discriminés parce qu'ils sont malades:

« Turabaremesha tukongera tukanabereka ko tubakunda mu kumviriza n'umwitwarariko mwinshi ivyifuzo vyabo. Turabasigurira inyungu yo kubana neza n'indwara yabo kandi ko kuba barwaye atari ikosa ryabo. Muri make, turabizeza ko amagara yabo azosubira kumera neza. »

Traduisons :

« On les reconforte et on leur montre qu'on les aime en écoutant attentivement leurs doléances. On leur explique l'intérêt de vivre positivement avec leur maladie et que ce n'est pas de leur faute s'ils sont malades. Bref, on leur rassure qu'ils vont se rétablir. »

Cette écoute va de pair avec les conseils et les explications que les enseignants donnent à ces victimes. En effet, ils ne les écoutent pas seulement sans réagir, mais également ils les laissent s'exprimer et par après ils dialoguent sur leurs problèmes dans l'optique de trouver ensemble des solutions. T.O, 41 ans, enseignante en 4^{ème} année, l'exprime ainsi :

« Mu gukurikirana abana bakumiriwe, turabaremesha. Abana bato bato bibagira n'ingoga mugabo iyo ari abana bo mu mwaka wa gatandatu, turabahamagara tukayaga kuri ivyo tukanabaremesha. »

Pour dire :

« Pour prendre en charge ces enfants discriminés, on les reconforte. Les petits enfants oublient vite mais lorsqu'il s'agit des enfants de la sixième année, on les appelle et on dialogue sur ce sujet en les reconfortant. »

L'écoute et le soutien psychologique, se retrouvant dans la relation de dialogue entre les enseignants et les victimes de la discrimination, font que ces dernières ne se culpabilisent pas, n'aient pas honte d'elles-mêmes et de ce fait vivent aisément.

En effet, Auger (1972, p.14) nous indique que

« la relation d'aide psychologique constitue une manière de procéder dans le cadre d'une relation interpersonnelle, manière de procéder qui cherche à libérer la capacité de la personne aidée de vivre plus pleinement qu'elle ne le faisait au moment du contact. »

Cela nous montre que le soutien psychologique prépare la victime à vivre dans l'avenir en s'estimant et en s'affirmant dans la société. Ce soutien contribue donc considérablement dans le rétablissement des personnes ayant connu des problèmes.

6.2.3. L'aide matérielle aux victimes

Les enfants discriminés vivant dans des conditions difficiles plus que les autres ont besoin d'être pris en charge à travers une aide matérielle. En plus de l'écoute et de la réintégration des victimes, les enseignants de l'école primaire octroient de petits biens matériels aux discriminés pour les soins et la protection corporels. Ceci nous a été confirmé par N.N. 35 ans, enseignante en 1^{ère} année : *« Turabaza uwo mwana ingorane afise, iyo rero ziterwa n'ubukene, atiyoga, duca dukora nk'abavyeyi tukamugurira agasabuni ko kwiyoga no kumesura impuzu nk'akarorero. »*

Ce qui veut dire : *« On demande à l'enfant quels problèmes il a et si ces derniers sont liés à la pauvreté, par exemple s'il ne se lave pas, on agit comme des parents et on lui achète du savon pour se laver et laver ses habits. »*

Cela nous montre encore une fois qu'il y a des enseignants qui prennent les enfants qu'ils enseignent comme leurs propres enfants à maints égards. Ils se soucient d'eux et de leurs problèmes, ils font tout pour assurer la satisfaction de certains de leurs besoins matériels.

N.T, 41 ans, enseignante en 5^{ème} année se prononce aussi à ce sujet :

« Mwibuke akarorero nababwiye k'umwana twakuye amavunja. Mukw'intervena, directeur yaradufashije umwe wese araterera uko ashoboye kandi uwo mwana UNICEF iramuha uniforme.Uko rero, uwo mwana yarasubiriye kwiyumva nk'umwana mu bandi. »

C'est-à-dire :

« Souvenez-vous d'un cas déjà évoqué d'un enfant dont nous avons enlevé des chiques. En intervenant, le directeur nous a aidés et chacun a contribué comme il le pouvait et l'enfant a reçu l'uniforme de la part de l'UNICEF. Ainsi, l'enfant s'est senti comme un enfant parmi les autres. »

Les enfants qui ont des chiques peuvent être mal accueillis à l'école par leurs camarades et les autorités veillent à ce que les enfants étudient bien, ce qui n'est pas possible lorsqu'ils ne sont pas bien dans leurs corps et dans leurs esprits. De ce fait, les enseignants, avec l'aide de leurs supérieurs, peuvent réagir face aux problèmes des élèves. Ainsi, en recevant ce dont ils ont besoin, ces enfants retrouvent l'élan de vie et sont réintégrés dans la communauté.

6.3. Les pratiques de prévention de la discrimination utilisées par les enseignants en milieu scolaire

Dans le but d'éradiquer les discriminations qui se font entre élèves en milieu scolaire, les enseignants ont certaines pratiques qui visent en grande partie de remettre les enfants ensemble et les amenant à collaborer et à travailler ensemble. Pour ce faire, ils privilégient les jeux collectifs, les enseignements dans les cours de civisme ainsi que des travaux de groupes.

6.3.1. L'organisation des jeux collectifs

Les jeux aident dans le développement psychomoteur et dans la socialisation de l'individu. Ils rassemblent les gens et ces derniers améliorent leurs relations à travers ces contacts. En milieu scolaire, les enfants qui jouent ensemble ont de nombreuses chances de nouer de bonnes relations, contrairement à ceux qui se rencontrent en classe seulement et qui ne se parlent même pas. En cas de discriminations, certains enseignants peuvent faire recours aux jeux collectifs comme moyen de remettre les enfants ensemble et ainsi lutter contre ces discriminations.

N.G, 32 ans, enseignant en 1^{ère} année s'est exprimé à ce sujet comme suit :

« Turorganisa inkino kandi tugategura ama poèmes yerekeye iryo kumirana. Turagerageza tukabigira nk'ibiriho canke tukabishira mu dukino kugira abo bana babitahure neza cane. »

Ce qui signifie :

« On organise des jeux et on prépare des poèmes en rapport avec ces situations de discriminations. On essaie de mettre en scène ces situations pour que ces enfants les comprennent très bien. »

Lorsque les situations délicates comme celles des discriminations sont mis en scène, les enfants comprennent facilement de quoi il s'agit et en tirent des leçons. Ici, ces jeux et ces poèmes ont des leçons morales qui s'inscrivent dans la lutte contre la discrimination en milieu scolaire et dans toute la société.

Le sport et les séances de chants sont aussi des occasions efficaces pour faire face aux discriminations à l'école primaire. B.T, 39 ans, enseignant en 5^{ème} année nous le dit dans ses propos :

« Mu mwanya wa sport, turategura inkino abana bose baparticipamwo. Duhera kuri abo bakumirwa tukabencouragea, abo nabo bakanezerwa cane. Hariho kandi imyanya yahariwe kuririmba, turamotivauwo munyeshure akumirwa kugira aririmbe ubwa mbere, agaheza akumva amerewe neza. »

Version française :

« Pendant les séances de sport, on organise des jeux où tous les élèves doivent participer. On commence par ces discriminés en les encourageant et ces derniers sont très contents. Aussi, il y a des séances de chants où on motive cet élève qui est discriminé pour qu'il chante le premier et comme ça il se sent à l'aise. »

Etre favorisé, être encouragé plus que les autres lors des jeux collectifs, sont aussi des moyens utilisés pour éradiquer les discriminations.

En effet, le discriminé qui est encouragé par ses enseignants retrouve confiance en lui-même et se sent capable et semblable aux autres. Aussi, ses camarades qui le discriminaient n'osent plus le faire et suivent l'exemple des enseignants.

Dans un groupe de jeux, comme nous l'indiquent Aebischer et Oberlé (1998. p. 45), l'enfant ne se sent plus isolé et ressent ses camarades comme ses moitiés avec lesquelles ils font un ensemble et un tout :

« Dans les jeux collectifs qui impliquent plusieurs partenaires (jeux de fiction, ou jeux organisés selon un système de règles), l'enfant découvre des complémentarités plus complexes et les régulations qui les organisent dans un contexte qui n'est plus seulement la relation interindividuelle mais le groupe. »

Les jeux ne constituent pas seulement un objet de loisir pour l'enfant mais une sorte d'école dans laquelle il se découvre lui-même et découvre les autres. Il se reflète lui-même à travers ces jeux et d'une façon très large il s'intègre dans un groupe où il interagit avec ses pairs. Ils sont ainsi un cadre adéquat pour la lutte contre les discriminations entre élèves en milieu scolaires.

6.3.2. L'intégration de l'éducation civique dans les enseignements

Il est indispensable qu'un élève puisse jouer un rôle social en rapport avec son âge et ses aptitudes, faire l'apprentissage de l'exercice de ses droits et de ses devoirs. De ce fait, une formation plus rigoureuse et plus approfondie est nécessaire aux jeunes pour devenir des personnes et des citoyens utiles à la société. Le but de cette formation civique consiste à créer chez le futur citoyen le désir et la capacité de participer activement à la vie sociale. Ces formations et ces enseignements contribuent considérablement dans l'éradication des discriminations qui se font entre les élèves de l'école primaire et certains de nos enquêtés nous affirment qu'ils les utilisent à cet effet. N.G, 40 ans, enseignante en 1^{ère} année nous dit ceci :

« Dutanga impanuro mu vyigwa vya civisme, tubabwira ingene bobana n'abundi n'ingene bokwubahana. Ni muri ubwo buryo tugerageza kurwanya iryo kumirana, twishimikije inyigisho. »

Ce qui signifie :

« On donne des conseils dans les cours de civisme et on leur dit comment cohabiter avec les autres et comment se respecter mutuellement. C'est de cette manière qu'on essaie de lutter contre la discrimination, en se basant sur des enseignements. »

Dans les leçons d'éducation civique, les enseignants peuvent orienter le cours en fonction des événements et des besoins du moment.

Lorsqu'ils remarquent des enfants qui se maltraitent, ils en profitent et donnent des enseignements se rapportant sur ce phénomène de discrimination. Dans d'autres cas, ils font recours aux livres préconisant la non-discrimination. Ce que nous dit N.P. 40ans, enseignant en 1^{ère} année: *« Dukoresheje uturorero turi mu bitabo vya civisme vyerekana ibibi vy'ikumirana, abana bo nyene baratanga inyishu babona z'izo ngorane. »*

Ce qui se traduit : *« Avec des exemples qui se trouvent dans des livres du cours de civisme qui illustrent les méfaits de la discrimination, les enfants eux-mêmes donnent des voies de sortie à ces problèmes. »*

Nous remarquons qu'il y a des enseignants qui négligent ces leçons d'éducation civique quand bien même ils les donnent. En effet, ils donnent la responsabilité aux enfants et ce sont eux-mêmes qui s'enseignent.

Toutefois, comme nous l'indique Favre (2007,p.1), les enseignants doivent garder à l'esprit que l'éducation morale et civique des enfants fait partie de leur travail et qu'ils doivent le mener à fond. Il écrit ceci :

« La mission de l'enseignant est tout à la fois d'instruire les jeunes qui lui sont confiés, de contribuer à leur éducation et de les former en vue de leur insertion sociale et professionnelle. (...) Il les aide à développer leur esprit critique, à construire leur autonomie et à élaborer un projet personnel. Il se préoccupe également de faire comprendre aux élèves le sens et la portée des valeurs qui sont à la base de nos institutions et de les préparer au plein exercice de leur citoyenneté. »

Les enseignants doivent s'intéresser à tous les aspects de l'éducation au lieu de se focaliser sur quelques-uns. De ce fait, ils se concentreraient non seulement à la transmission des connaissances scientifiques, mais aussi ils devraient participer activement dans l'inculcation des valeurs sociales et culturelles aux enfants.

Dans ces conditions, ces êtres en développement grandiront tout en sachant distinguer le bien et le mal, le permis et l'interdit dans leur communauté, ce qui contribuera ainsi dans la lutte contre la discrimination.

6.3.3. Les travaux de groupes

Le groupe de travail est un lieu de confrontation où se rencontrent des points de vue différents. Dans le groupe, on peut trouver une solution à des problèmes qu'on ne saurait pas résoudre individuellement.

Qui plus est, le travail en groupe promeut la relation entre les membres. A l'école primaire, lorsque les enfants se discriminent, les travaux en groupes peuvent constituer un moyen de les remettre ensemble et ainsi lutter contre ce phénomène. Voici par exemple ce que nous dit M.C, 40 ans, enseignante en 4^{ème} année:

« Turabaha ivyo bakora mu mirwi kugira turabe vy'ukuri ko uwo mwana atabandanya akumirwa mu murwi wiwe. Turaraba kandi ko bamuha ijambo mu murwi canke ko na wenyene aparticipa. »

Pour dire :

« On leur donne des travaux en groupe pour vérifier si réellement cet enfant ne continue pas à être discriminé dans son groupe de travail. Aussi, on regarde si ses camarades lui donnent la parole dans le groupe ou s'il participe lui aussi. »

Ces travaux en groupes permettent aux enseignants de faire des observations qu'ils ne parviennent pas à faire en cours normal et ce sont ces dernières qui leur donnent une occasion de pouvoir faire une réintégration des élèves discriminés.

Aussi, les travaux de groupes peuvent aider les enfants discriminés à trouver leur place parmi les autres. N.T, 41 ans, enseignante en 5^{ème} année, s'exprime à ce sujet : *« Umwana yakumiriwe ashobora kuba ariwe atanga iviyumviro vyinshi canke ariwe aza imbere kenshi mu murwi. Gutyo rero, bagenzi we ntibaba bagisubira kumukumira. »*

Ce qui veut dire : *« L'élève qui est discriminé peut être celui qui donne beaucoup d'idées ou qui participe le plus dans le groupe. Ainsi, ses camarades ne le discriminent plus. »*

Nous comprenons l'importance de ces travaux parce qu'ils peuvent être l'opportunité pour la victime de pouvoir travailler et partager ses connaissances avec les autres et ainsi être admiré par ses camarades au lieu d'être maltraité et sous-estimé par eux. Le fait d'intégrer plusieurs groupes permet à l'élève discriminé de faire face à l'isolement et l'auto-discrimination. D'après Aebischer et Oberlé (1998, p. 39), « *tout individu, par le biais de son intégration dans différents groupes, se trouve inséré dans un tissu social touffu, qui participe à sa socialisation et oriente sa sociabilité.* »

Il est évident qu'avec les groupes, un individu côtoie un monde de plus en plus immense et les contacts sociaux s'élargissent. En effet, en groupe de travail, on partage les idées, on fait des discussions ensemble, on fait la connaissance des personnes, on communique. Il est donc un outil non négligeable dans la lutte contre les discriminations entre les élèves.

6.4. Conclusion du chapitre

Dans le présent chapitre, nous avons parlé des comportements des enseignants face à la discrimination qui se fait entre élèves. Certains donnent des conseils constructifs aux élèves, les autres tentent de les réconcilier et les remettent ensemble le plus tôt possible. Il y a aussi ceux qui leur donnent des sanctions en faisant surtout appel à l'intervention des parents, en leur infligeant des coups de bâtons et des corvées. Pour prendre en charge les victimes, les enseignants peuvent leur donner des responsabilités, les écouter et les soutenir psychologiquement. Il ya en outre des enseignants qui contribuent matériellement pour aider ces enfants. En vue de prévenir la discrimination, les enseignants peuvent organiser des jeux collectifs, donner aux élèves des enseignements liés à l'éducation civique, ils peuvent aussi leur donner des travaux en groupes. Il s'avère important de conclure notre travail en passant en revue les principaux points qui l'ont vertébré.

CONCLUSION GENERALE

Dans ce travail de recherche, nous avons porté l'intérêt sur l'« *Etude des connaissances, attitudes et pratiques des enseignants face à la discrimination en milieu scolaire* ». En fait, il s'agissait de mettre en évidence et d'analyser les connaissances, les attitudes et les pratiques des enseignants face au phénomène de la discrimination qui se fait entre les élèves de l'école primaire.

Notre travail est subdivisé principalement en deux grandes parties à savoir le cadre théorique d'une part et le cadre empirique d'autre part. Dans la première partie, nous avons élucidé les concepts clés à savoir la connaissance, l'attitude, la pratique, la violence, la discrimination, la résilience, le traumatisme et l'inadaptation scolaire, cela pour permettre à nous-mêmes et à nos lecteurs une meilleure compréhension des termes qui sous-tendent la recherche. Nous avons ensuite parlé de la discrimination et sa gestion à l'école primaire. Nous avons aussi défini la problématique à l'issue de laquelle nous nous sommes posée une série de questions qui nous ont conduite à formuler notre objectif général et trois objectifs spécifiques. Nous avons opté pour la méthode qualitative comme méthode de recherche et l'entretien semi-directif comme technique de recherche.

La deuxième partie est consacrée à la présentation, l'analyse des données et l'interprétation des résultats de la recherche. Les données que nous avons recueillies sur le terrain à l'aide du guide d'entretien, ont été regroupées en trois thèmes correspondant aux objectifs spécifiques. En fin de compte, les conclusions tirées après analyse qualitative des données nous permettent d'affirmer que les objectifs que nous nous sommes assignés ont été atteints.

En effet, pour le premier objectif spécifique qui visait à « *Explorer les connaissances des enseignants en matière de la discrimination à l'école primaire* », nous avons pu effectivement nous rendre compte que les formes de discriminations relevées sont entre autres celles liées au sexe, au statut socio-économique et aux maladies, aux conflits fonciers, à l'albinisme et aux handicaps. Nous avons ensuite constaté que ces discriminations sont favorisées par la pauvreté et la crise qui a secoué le Burundi, l'éducation et l'imitation des parents, la nature et le niveau de développement intellectuel des enfants, la peur du danger et la sous-estimation des autres.

Par conséquent, les discriminés s'isolent et s'auto-discriminent, peuvent désespérer, ne plus participer en classe et abandonner l'école. Vu ces résultats de recherche, nous pouvons dire que cet objectif a été atteint.

Pour le second objectif consistant à « *Montrer les attitudes des enseignants face à la discrimination à l'école primaire* », il est ressorti de notre étude que leurs attitudes sont traduites dans la perception négative de ce phénomène, la souffrance morale des enseignants, les sentiments de malaise, d'impuissance, d'inquiétude, de remords ont été relevés par nos enquêtés et nous donnent une idée sur leur attitude négative face à ce phénomène. Néanmoins, certains enseignants comprennent et banalisent le phénomène. Cet objectif a aussi été atteint.

Quant au troisième objectif qui consistait à « *Cerner les pratiques des enseignants face à la discrimination à l'école primaire* », nous avons remarqué que les enseignants ont différents comportements face à ce phénomène. Les uns donnent des conseils constructifs aux enfants, les autres tentent de les réconcilier. Comme stratégies, il y a aussi des sanctions consistant entre autres dans le fait de faire intervenir les parents, infliger des coups de bâtons aux élèves et donner à ces derniers des corvées. Quant à la prise en charge des victimes, elle implique la responsabilisation de ces dernières, l'écoute et le soutien psychologique et l'aide matérielle de la part des enseignants. L'organisation des jeux collectifs, l'intégration de l'éducation civique dans les enseignements, les travaux en groupes, sont des stratégies mises en œuvre pour la prévention de ces discriminations qui se font en milieu scolaire. Considérant ces résultats de recherche, nous affirmons que cet objectif a également été atteint.

Etant donné que ces trois objectifs spécifiques ont été formulés en vue d'opérationnaliser l'objectif général qui consistait à « *Etudier les connaissances, attitudes et pratiques des enseignants face à la discrimination à l'école primaire* », nous admettons ainsi que ce dernier a été également atteint. Les résultats de cette étude ont montré que les discriminations qui se font entre les élèves de l'école primaire sont une réalité et peuvent se dresser comme un cri d'alarme, contribuant ainsi dans la recherche des stratégies pour améliorer l'action des enseignants de l'école primaire en ce qui est de la lutte contre ces discriminations et de leur prévention.

Cependant, nous ne prétendons pas avoir tout épuisé en rapport avec la discrimination qui se fait en milieu scolaire du fait qu'il s'agit du phénomène trop vaste pour être traité dans un seul travail de recherche.

C'est pourquoi nous aimerions inviter tout chercheur intéressé par cette question à mener d'autres recherches complémentaires à celle-ci, en travaillant par exemple sur :

- *Le vécu psychosocial d'un écolier victime de la discrimination en milieu scolaire ;*
- *Contribution des écoliers de l'école primaire dans la prise en charge des enfants discriminés par leurs camarades.*

SUGGESTIONS

Nous ne saurions mettre un terme à ce travail sans émettre quelques suggestions, en vue de contribuer à lutter et prévenir les discriminations en milieu scolaire. Ainsi, nous suggérerions :

Aux élèves de :

- Considérer leurs camarades en difficultés comme leurs semblables et les aider dans leurs multiples besoins étant donné que la perturbation des relations entre les élèves se répercutent sur des apprentissages scolaires;
- Respecter leurs autorités et suivre les conseils constructifs donnés par ces dernières tout en s'intéressant aux enseignements qu'ils leur donnent.

Aux enseignants de :

- Mettre en avant l'amour du travail et la conscience professionnelle malgré les difficultés qu'ils rencontrent et, à côté de la transmission des connaissances, porter aussi un grand intérêt sur les relations qui s'établissent entre les élèves ;
- Fournir des efforts dans la gestion des conflits entre les élèves et les éduquer dans une atmosphère familiale paisible ;
- Considérer tous les enfants au même pied d'égalité afin de ne pas contribuer dans les discriminations qui se font en milieu scolaire, tout en s'intéressant aussi, de façon particulière, aux élèves victimes des discriminations de leurs camarades.

Aux parents de :

- Eviter de mêler les enfants dans les conflits qu'ils ont dans les ménages en essayant de trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes qui les opposent ;
- Collaborer positivement avec les enseignants dans l'éducation des enfants et ne pas les considérer comme des ennemis lorsqu'ils essaient de corriger les enfants *difficiles* en leur donnant des punitions ;
- Préparer les enfants, dès le bas âge, à respecter les autres malgré les traits morphologiques, les conditions de vie ainsi que tous les autres aspects qui les différencient.

Au Gouvernement de :

- Améliorer les conditions salariales des enseignants pour les motiver à s'occuper efficacement des enfants étant donné que nombre d'entre eux grognent par rapport au salaire insuffisant qu'ils perçoivent pour couvrir les charges familiales ;
- Préparer des séances de formation pour les enseignants, qui les aideraient à gérer les situations de conflits entre élèves mais aussi qui les instruiraient et seraient pour eux un cadre d'échange d'expériences en matière des discriminations;
- Augmenter le nombre d'écoles spécialisées pour les enfants en difficultés comme les enfants en situation de handicap et autres.

A PUNICEF de :

- Procurer les aides comme la nourriture, les matériaux scolaires à toutes les écoles se trouvant dans une même localité ;
- Suivre de près les écoles dans lesquelles ils ont initié leurs projets afin de se rassurer de l'exécution de ces derniers ;
- Envisager des actions dans les écoles visant à une prise en charge particulière des écoliers discriminés.

BIBLIOGRAPHIE

1. Aebischer, V. et Oberlé, D. (1998). *Le groupe en psychologie sociale*. Paris: Dunod.
2. Auger, L. (1972). *Communication et épanouissement personnel : La relation d'aide*. Québec: Editions de l'Homme.
3. Barrière, A. (1978). *Le développement divergent : Essai sur la richesse et la pauvreté des nations*. Paris: Economica.
4. Berge, A. (1977). *Comprendre et éduquer un enfant difficile*. Paris: Payot.
5. Bigeard, J.M. (1974). *La violence*. Paris: Librairie Larousse.
6. Boudon, R. (1980). *Les méthodes en sociologie*. Paris: P.U.F.
7. Bruchon-Schweitzer, M. (2002). *Psychologie de la santé*. Paris: Dunod.
8. Campeau, R. et al. (2004). *Individu et société : initiation à la sociologie*. Québec : Gaëtan Morin.
9. Chabert-Ménager, G. (1996). *Des élèves en difficulté*. Paris: L'Harmattan.
10. Chalvin, M. J. (1999). *Prévenir Conflits et Violence*. Paris: Ed. Nathan.
11. Crocq, L. et al. (2007). *Traumatismes psychiques : Prise en charge psychologique des victimes*. Paris : Masson.
12. De Landsheere, G. (1982). *Introduction à la recherche en éducation*. Paris: Armand Colin.
13. Deble, I. (1980). *La scolarité des filles*. Paris: Unesco.
14. Delors, J. (1996). *L'éducation : un trésor est caché dedans*. Paris: Odile Jacob.
15. Doron, R. et Parot, F. (1991). *Dictionnaire de psychologie*. Paris : PUF.
16. Fau, R. et Boucharlat, F. (1973). *Les groupes d'enfants et d'adolescents*. Paris: PUF.
17. Favre, D. (2007). *Transformer la violence des élèves*. Paris: Dunod.
18. Festinger, L. et Katz, D. (1974). *Les méthodes de recherche en sciences sociales*. Paris : P.U.F.
19. Fischer, G-N. (2002). *Traité de psychologie de la santé*. Paris: Dunod.
20. Fouquet, M. et Clavel, J. (1978). *L'éducateur et ses responsabilités*. Paris : E.S.F.
21. Fouquet, M. et Clavel, J. (1978). *L'éducateur et ses responsabilités*. Paris : E.S.F.
22. Freud, S. (1971). *Malaise dans la civilisation*. Paris: PUF.
23. Gauquelin, M. (1971). *La psychologie moderne de A à Z*. Paris : Retz.
24. Gordon, T. (2003). *Eduquer sans punir : apprendre l'autodiscipline aux enfants*. Québec: Les Editions de l'Homme.

25. Goupil, G. (2007). *Les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage*. Québec: Gaëtan Morin.
26. Haesevoets, Y.-H. (1997). *L'enfant victime d'inceste : De la séduction traumatique à la violence sexuelle*. Bruxelles : De Boeck-université.
27. Juvigny, P. (1963). *Contre les discriminations : pour l'égalité devant l'éducation*. Paris: Unesco.
28. Ki-zerbo, J. (1990). *Eduquer ou Périr*. Paris: L'Harmattan.
29. Lafon, R. (1991). *Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris: PUF.
30. Lambert, M. P. (1968). *Des jeunes parlent : Une enquête de clair Foyer sur les relations filles-garçons*. Paris: Les éditions ouvrières.
31. Legault, F. (1999). *Une école adaptée à tous ses élèves*. Québec: ministère de l'éducation.
32. Legendre, R. (1981). *Une éducation... à éduquer*. Québec: Editions ville-Marie.
33. Maisonneuve, J. (1973). *Introduction à la psychosociologie*. Paris: PUF.
34. Mead, M. (1971). *L'un et l'autre sexe*. Paris: Denoël.
35. Mialaret, G. et Debesse, M. (1974). *Traité des sciences pédagogiques, les méditations du processus éducatif*. Paris: PUF.
36. Moscovici, S. (1972). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris: Larousse.
37. MSP et OMS (2002). *Les effets des traumatismes et violences chez l'enfant et l'adolescent*. Bujumbura: INSP.
38. Mucchielli, R. (1973). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale : connaissance du problème*. Paris : E.S.F.
39. Mucchielli, R. (1975). *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*. Paris: E.S.F.
40. Ndayisaba, J et De Grandmont, N. (1999). *Les enfants différents*. Québec : Les éditions logiques.
41. Nindagiye, T. (1994). *Quelques faits sociaux de marginalisation de la population Twa dans la communauté Burundaise*. Mémoire inédit. UB : FPSE.
42. Ntabona, A. et al. (2002). *Au cœur de l'Afrique*. Bujumbura: Presses Lavigerie.
43. Nuttin, J. (1955). *Psychanalyse et conception spiritualiste de l'homme*. Louvain : Editions Erasme.
44. Nzorijana, H. (2007). *Ignorance et préjugés comme facteurs de la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH/SIDA*. Mémoire inédit. UB : FPSE.

45. O.M.S. (1988). *Etablissement des concepts et de méthodes statistiques pour l'observation des incapacités dans les enquêtes sur les ménages*. New York.
46. OMS. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève.
47. ONU. (1995). *Déclaration et programme d'action de Copenhague : Sommet mondial pour le développement social 6-12 mars 1995*. New York.
48. ONUSIDA. (2002). *Cadre conceptuel et base d'action, stigmatisation et discrimination associé au VIH*. Genève.
49. ONUSIDA. (2002). *Discrimination, stigmatisation et déni liés au VIH / SIDA*. Genève.
50. Orélon, P. (1976). *L'éducation des enfants physiquement handicapés*. Paris: P.U.F.
51. Pelicier, Y. et al (1981). *Univers de la psychologie*. Paris: Editions Lidis.
52. Pinto, R. et Grawitz, M. (1964). *Les méthodes des sciences sociales*. 12. Paris: Dalloz.
53. Poisson, Y. (1990). *La recherche qualitative en éducation*. Québec : Gaëtan Morin.
54. Pongère, P. (1971). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
55. Prud'homme, D. (2008). *Violence entre enfants : casse-tête pour les parents*. Québec: Les éditions du Remue-ménage.
56. Reymond-Rivier, B. (1977). *Le développement social de l'enfant et de l'adolescent*. Bruxelles: Mardaga.
57. Robert, N. (1982). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. Montréal : Gagné Ltée.
58. Robert, P. (2009). *Le nouveau Petit Robert : Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française*. Paris : Le Robert-SEJER.
59. Scardigli, V. (1978). *Ascension Sociale et Pauvreté*. Paris: Edition du CNRS.
60. Sillamy, N. (1967). *Dictionnaire de la psychologie*. Paris: Librairie Larousse.
61. Stoetzel, J. (1963). *La psychologie sociale*. Paris: Flammarion.
62. Tordjman, G. (1980). *La violence, le sexe et l'amour*. Paris: Robert Laffont.
63. Trannoy, A. (1971). *L'adaptation des enfants handicapés physiques*. Paris: Casterman.
64. Veil, C. (1968). *Handicap et société*. Paris: Flammarion.
65. Verhoeven, M. (2002). *Ecole et diversité culturelle : Regards croisés sur l'expérience scolaire de jeunes issus de l'immigration*. Louvain-la -Neuve: Bruylant-Academia.
66. Winnicott, D.W. (1978). *L'enfant et sa famille*. Paris: Payot.

ANNEXES

ANNEXE I : CONSIGNE ET PRESENTATION EN KIRUNDI

Mwigisha, ndakuramukije,

Jewe nitwa NGABIRE Nadia, nkaba ndi umunyeshule wo mwishule Kaminuza y'Uburundi. Ndiko ndakora igikorwa kimpa uburenganzira bwo kuronka urupapuro rw'umutsindo. Naje kugira tuganire namwe nk'umwigisha ku vyerekeye ikumirana riba hagati y'abana mu mashule. Tuza kuyaga ku vyerekeye ico muzi kw'iryo kumirana, uko murifata, n'ivyo mukora kugira murirwanye. Ivyo mumbarira vyose birakenewe ni co gituma nibangikanije aka kuma gafata amajwi kugira ntihagire ibincika. Vyongeye, ndabijeje ko ivyo munyiganira ata wuzomenya uwabivuze.

Mbaye ndabakengurukira.

ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN EN KIRUNDI

I. Umwidondoro

Imyaka :

Igitsina :

Ubuyobozi bw'inyigisho bw'intara ya :

Ubuyobozi bw'inyigisho bwa komeya ya :

Ubuyobozi bw'ishule :

Ishule ritoya rya :

Yigisha mu mwaka wa:

II. Ikaganiro nyezina

Agace ka 1: Ubumenyi bw'abigisha ku vyerekeye ikumirwa riba mw'ishule ry'intango

1. Ni ubuhe bwoko bw'ikumirana mu banyeshure mwoba muhura kw'iri shule ryanyu ?
2. Ni mu bihe ibihe mubona mwo iryo kumirana?
3. Ni ibiki vyoba bituma iryo kumirana mw'ishule ryanyu?
4. Ni izihe ngaruka zoba ziva kw'iryo kumirana riri kuri iri shule ryanyu?

Agace ka 2: Inyifato n'aho abigisha bo mw'ishule ry'intango bahagaze imbere y'ikumirana

5. Mubona gute ibikorwa vy'ikumirana bikorwa n'abana?
6. Mwiyumva gute iryo mubona abanyeshule bariko barakumirana?

Agace ka 3: Ibikorwa vy'abigisha bo mw'ishule ry'intango mu gihe c'ikumirana

7. Ni iyihe nyifato mugira mu gihe hari umunyeshule akumiriwe na bagenzi biwe?
8. Muhana gute abanyeshule bakumiriye bagenzi babo?
9. Muhanura iki abanyeshule bose muri rusangi hamwe n'abanyeshule bakumiriwe ku ruhande rwabo?
10. Ni ibihe bikorwa mushira mu ngiro kugira murwanye burundu ikumirana mw'ishule ryanyu?
11. Mwitaho gute abana bakumiriwe?

ANNEXE III : CONSIGNE ET PRESENTATION EN FRANÇAIS

Bonjour à vous enseignant,

Je m'appelle NGABIRE Nadia, je suis étudiante à l'Université du Burundi. Je suis en train de faire un travail m'autorisant d'avoir mon diplôme. Je suis venu échanger avec vous en tant qu'enseignant en ce qui concerne les discriminations qui se font entre les enfants dans les écoles. L'échange va être centré sur vos connaissances, vos attitudes ainsi que vos pratiques de lutte contre ces discriminations qui se font en milieu scolaire. Tout ce que vous allez me dire m'est d'une grande utilité, c'est pourquoi je me suis muni d'un appareil enregistreur pour que rien ne m'échappe. Aussi, je vous garantie que ce que nous allons échanger restera dans l'anonymat.

Merci d'avance.

ANNEXE IV: GUIDE D'ENTRETIEN EN FRANÇAIS

I. Identification

Age :

Sexe :

D.P.E :

D.C.E :

Direction scolaire :

Ecole Primaire de :

Classe d'affectation :

II. Entretien proprement dit

Sous-thème 1 : Connaissances des enseignants en matière de la discrimination à l'école primaire

1. Quelles sont les formes de discrimination rencontrez-vous dans votre école ?
2. Dans quelles circonstances observez-vous ces discriminations ?
3. Quels sont les facteurs favorisant les discriminations au sein de votre établissement scolaire ?
4. Quelles sont les conséquences de ces discriminations dans votre établissement ?

Sous-thème 2 : Attitudes des enseignants de l'école primaire face à la discrimination

5. Comment appréciez-vous ces actes de discrimination commis par les enfants ?
6. Comment vous sentez-vous lorsque vous voyez ces élèves qui se discriminent ?

Sous-thème 3 : Les pratiques des enseignants de l'école primaire en cas de discrimination

7. Quel comportement adoptez-vous en cas d'un élève discriminé par ses camarades ?
8. Comment sanctionnez-vous les élèves qui discriminent leurs camarades ?
9. Que conseillez-vous à tous les élèves en général et aux élèves discriminés en particulier ?
10. Quelles pratiques mettez-vous en place pour éradiquer la discrimination dans votre institution scolaire ?
11. Comment prenez-vous en charge ces enfants discriminés ?